



Université d'Oran 2  
Faculté des Sciences de la Terre et de l'Univers  
**MÉMOIRE**  
Pour l'obtention du diplôme de Master 2  
Géographie et aménagement de territoire  
Option : Géomatique

**L'ANALYSE MULTICRITERES DES  
CRIMES DANS LA WILAYA D'ORAN**

Présenté par :  
**Mr. GOUMID Abdelkirm**  
Devant le jury composé de :

Mr.BELMAHI.M.N	M.C.A	Université d'Oran 2	Président
Mr DARI. O	M.C.A	Université d'Oran 2	Encadreur
Mme AIT MENGUELLET.Z	M.A.A	Université d'Oran 2	Examineur
Mr.MANSOUR. D	Attaché de recherche	Université d'Oran 2	invité

Année universitaire 2018 /2019

**Abréviations :**

ADN: Acide DésoxyriboNucléique

BTP: Bâtiment et travaux public

DPSB: Direction de Planification et Suivi Budgétaire

GPS: Global Positioning System

Idem: Même ouvrage et même page

Ibid.: Même ouvrage

Op.cit: Opus citatum (précédâmes cité)

SIG: Système d'information géographique

ZHUN: Zone d'habitat urbain nouvelle

ANSEJ: Agence nationale de soutien a l'emploi des jeunes

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômeurs

ANGEM : Agence nationale de gestion de micro crédit

**Remerciement :**

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer ma gratitude à mon encadreur Mr Ouassini DARI pour son suivi, j'adresse mes vifs remerciements aux membres du jury pour avoir bien voulu examiner et juger ce travail.

Je tiens à remercier également toute personne que j'ai contacté durant l'élaboration de ce travail, tout spécialement Mr Djamel Mansour. Ma sœur le Docteur Fatiha GOUMID pour son aide précieuse et ses recommandations, et en fin mon épouse pour son soutien moral.

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
<b>Introduction générale</b>	8
1. Problématique	10
2. Hypothèse	10
3. Objectif	11
4. Méthodologie	11
<b>Chapitre I: La criminalité</b>	
Introduction	14
1. Définition de la criminalité	16
2. la Criminalité en Algérie	15
3. La détection de l'infraction	15
a-Crimes et délits commis par les personnes contre l'ordre public	16
b-Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs	17
c-Crimes et délits commis contre la sécurité publique	17
d-Crimes et délits commis contre les biens	17
e-Crimes et délits commis contre les personnes	18
f-Infractions liées aux boissons alcooliques	18
g-Délits de contrebande	18
h-Délits de port d'arme	19
i-Délit de trafic de stupéfiants	19
4. Bref historique de l'usage de la cartographie criminelle	19
5. Apport de la géomatique	21
Conclusion	23
<b>Chapitre II : Présentation de la wilaya d'Oran</b>	
Introduction	25
1. Aperçu du milieu naturel de la wilaya d'Oran	26
1.1 Unités Topographiques	28
2. Etude socio-économique	34
2.1 Poids démographique	36
2.2 Evolution de l'emploi	38
Conclusion	41
<b>Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran</b>	
Introduction	43
1. La criminalité dans la wilaya d'Oran	44
2. Interprétation des données	47
a. Crimes et délits commis par les personnes contre l'ordre public	47
b. Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	48

c. Crimes et délits contre la sécurité publique	49
d. Crimes et délits contre les biens	50
e. Crimes et délits contre les personnes	51
f. Infractions liées aux boissons alcooliques	52
g. Délits de contrebande	53
h. Délits de port d'arme	54
i. Délits de trafic de stupéfiants	55
<b>3. Classifications des infractions par saison</b>	<b>56</b>
<b>3.1</b> La saison d'automne	57
<b>3.2</b> La saison du hiver	58
<b>3.3</b> La saison Du Printemps	59
<b>3.4</b> La saison d'été	60
Conclusion	61
<b>Conclusion générale</b>	<b>64</b>
Bibliographie	67

## Liste des figures :

- Fig.1 : Carte de la situation géographique de la wilaya d'Oran
- Fig.2 : Carte des pentes de la wilaya d'Oran
- Fig.3 Diagramme de la population de la wilaya d'Oran en 2017
- Fig.4 : Carte de répartition de la population dans la wilaya d'Oran en 2017
- Fig.5 : Diagramme de taux de chômage au niveau de la wilaya d'Oran
- Fig.6 : Diagramme de taux de scolarisation au niveau de la wilaya d'Oran
- Fig.7: Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public
- Fig.8 : Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs
- Fig.9 : Crimes et délits commis par des particuliers contre sécurité publique
- Fig.10 :Crimes et délits commis contre les biens
- Fig.11 : Crimes et délits commis contre les personnes
- Fig.12 : Infractions liées aux boissons alcooliques
- Fig.13 : Délits de contrebande
- Fig.14 : Délits de port d'arme
- Fig.15 : Délit de trafic de stupéfiants
- Fig.16 : les infractions commises dans la saison d'automne
- Fig.17 : les infractions commises dans la saison d'Hiver
- Fig.18 : les infractions commises dans la saison du Printemps
- Fig.19 : les infractions commises dans la saison d'Eté

**Liste des tableaux :**

Tableau n°1 : Tableau d'évolution de la population totale selon la densité

Tableau n° 2 : Répartition de la population active dans la wilaya d'Oran en 2017

Tableau n°3 : Taux de scolarisation (16-19) par commune

Tableau n°4 : Les crimes et délits enregistrés dans la wilaya d'Oran en 2017

Tableau n° 5 : les crimes et délits enregistrés dans wilaya d'Oran en 2017  
par mois

Tableau n°6 : les crimes et délits enregistrés dans la wilaya d'Oran en 2017  
par saison

# **INTRODUCTION GENERALE**

### Introduction générale :

L'approche géographique et l'intérêt pour la recherche criminelle ont considérablement augmentés au cours de ces dernières décennies en raison du fait que le crime ne peut pas être séparé du milieu où il a été commis. Cela a abouti au développement de la géographie humaine, et à l'évolution de la science qui décrit et analyse les modèles de localisation des phénomènes en mouvement d'origine humaine à la surface de la terre. D'après les recherches menées dans ce domaine, il n'existe aucune théorie géographique directe fournissant l'explication de la répartition spatiale de la criminalité, mais un lien entre la géographie humaine et la criminalité a été établi comme résultat du développement des efforts parallèles qui existent dans la science depuis des décennies, semblable à la façon dont la criminologie était principalement mise au centre de la sociologie, en raison de la série de changements de paradigme.

Depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, la géographie humaine a été traitée avec des méthodes quantitatives, et construite avec des modèles liés à l'analyse spatiale. On peut dire que la géographie du crime a un caractère descriptif et scientifique puisqu'elle est utilisée lors de l'évaluation de l'impact du système de contrôle social, sur les modèles de criminalité existants. Ainsi l'approche contemporaine se réfère à ce qu'on appelle le profilage géographique qui étudie les délinquants et le processus de localisation de leurs auteurs et leurs lieux de résidence. L'analyse des données spatiales par le système d'information géographique (SIG) devient de plus en plus populaire dans la cartographie et l'analyse du crime, utilisé par les autorités de sécurité\*.

La majorité des théories criminologiques sont basées sur la recherche et plus précisément : le délinquant, la victime ou la situation dans laquelle un

---

\* service de police et gendarmerie nationale.

acte criminel a été commis, personne ne peut nier que ces théories ont été développées sous l'influence des tendances psychologiques et sociologiques ; Selon les spécialistes, la recherche empirique sur la criminalité ne peut s'achever que si on lie la criminalité avec l'espace ou le milieu géographique. Le crime est toujours lié à la géographie parce que chaque incident criminel a un lieu de survenance et a des effets néfastes sur l'environnement local. Dans de nombreux cas, les caractéristiques environnementales d'un lieu conduisent à des types particuliers de crimes, les crimes étaient liés à des facteurs géographiques tel que le climat à titre d'exemple.

Dans cette recherche le point sera mis sur les aspects majeurs tels que les aspects socio-économiques, les aspects démographiques et les aspects géographiques de la criminalité. Aussi il faut savoir que les actes négatifs des individus vont conduire à des pratiques inacceptables pour la société, et peuvent conduire les individus à commettre des crimes. Ceci nous amène à poser la question suivante : quelle définition peut-on donner au crime ?

Pour Emile Durkheim, « *le crime est un facteur de santé publique* », alors on peut affirmer sans grand risque, que la santé publique en Algérie est en détérioration, et qu'elle nécessite par conséquent un bon traitement. En effet, durant ces dernières années, l'Algérie a assisté à une hausse spectaculaire de la criminalité sous toutes ses formes. <sup>1</sup>

On peut considérer que la criminalité comme le nouveau spectre qui hante présentement l'esprit des Algériens après celui du terrorisme. Si on se réfère aux statistiques des autorités sécuritaires, les chiffres sont alarmants, et les causes de cette augmentation sont diverses et variées. Ainsi les victimes qui sont avant tout de simples citoyens, subissent quotidiennement les conséquences néfastes de cette situation, quant aux pouvoirs publics, ils se

---

<sup>1</sup> Farid OUABRI ,Les Annales De l'Université d'Alger 1 N° 25 - Tome 01 Juillet 2014, Criminalité en Algérie et politique criminelle : la prévention situationnelle une nouvelle voie pour la lutte contre la délinquance consulté le 12/03/2019 disponible sur : <https://www.univ-alger.dz> > images > Les annalesT1

déclarent complètement dépassés par l'ampleur de ce phénomène. Dès lors, il apparaît plus qu'urgent que nécessaire de remédier à ce mal social afin de stopper sa progression ou du moins le limiter. À cet effet le SIG est un élément d'accompagnement essentiel dans les programmes de sécurité intérieure d'un pays et ce, aussi bien pour la protection des personnes, des biens que des infrastructures. Les bases de données du SIG sont alors utilisées depuis des décennies pour aider les institutions et les entreprises, localement et au niveau de l'Etat et du pays, à recueillir et à analyser les informations nécessaires à la prise de décision.

Les bases de données du SIG sont essentiels, car toutes les urgences, qu'elles que soient leurs origines : naturelle ou humaine, se produisent d'abord localement avant de gagner le département, la région ou le pays, selon la gravité, la complexité et la portée de l'événement. Pendant ces événements, les autorités doivent disposer des informations géolocalisées (référencées) et adéquates au moment opportun pour déployer les ressources à mettre en pratique pour les différents plans d'action.

### **1. Problématique :**

L'environnement contribue à la formation de la personnalité de l'individu, par conséquent certaines personnes seront affectées et auront un impact négatif sur l'environnement qui les entoure. Nous posons la problématique suivante : **comment le SIG contribuera à l'analyse la criminalité au niveau de la wilaya d'Oran?**

### **2. Hypothèse :**

L'emploi du SIG et de la cartographie améliore la compréhension de la dimension spatiale de la criminalité par les services de l'ordre, en effet les logiciels du SIG gèrent plusieurs jeux de données, et effectuent divers analyses reliées à la sécurité publique et l'évolution de la criminalité , en comparant les données de celle-ci dans chaque commune de la wilaya d'Oran .

### **3. Objectif :**

L'objectif principal de notre étude est d'analyser la criminalité et son évolution en Algérie en s'appuyant sur le cas échantillon de la wilaya d'Oran, en utilisant les outils du SIG afin de mieux comprendre l'étendue de ce phénomène.

Ce travail peut apporter des éléments de réponses à d'autres domaines de recherche, tel que le domaine économique, social, juridique...etc. Grâce à la cartographie on peut répartir la géographie de la criminalité selon sa nature, son intensité et sa chronologie, aussi le SIG peut contribuer à la couverture sécuritaire dans la wilaya d'Oran.

### **4-Méthodologie :**

Pour élaborer ce travail, nous avons produit une série de cartes afin d'illustrer la répartition géographique de la criminalité dans la wilaya d'Oran, et pour examiner la relation spatiale entre la criminalité et certains facteurs socio-économiques.

Nous avons employé le logiciel ArcGIS et Mapinfo pour cette fin. Sans oublier que les services de sécurité nous ont fournis des données sur la criminalité dans la wilaya d'Oran pour l'année 2017.

Nous avons ensuite combiné ces données avec le fichier cartographique numérique qui a été mis à notre disposition.

De plus, nous avons obtenu de la direction de planification et suivi budgétaire (DPSB) les différentes données socio-économiques que nous avons croisées avec celles de la criminalité employées dans notre étude, de manière qu'on puisse les utiliser dans le SIG.

On a devisé notre travail en trois chapitres :

- **Premier chapitre** : est consacré a la définition de la criminalité et les différents crimes et délits, en suite à un bref historique sur les travaux effectués dans le domaine de la criminalité et l'apport de la géomatique pour ce genre d'étude et l'analyse de ce phénomène.
- **Deuxième chapitre** : porte sur la définition des différents aspects naturels en relation avec la situation géographique, géologique de la wilaya d'Oran. et une étude socio-économique en donnant un aperçu sur la situation socio-économique telle que l'étude démographique, le taux de chômage, et le taux de scolarisation dans la wilaya d'Oran.
- **Troisième chapitre** : Nous nous pencherons dans ce chapitre sur la localisation et l'analyse de la criminalité dans la wilaya d'Oran en s'appuyant sur des données fournies par les services statistiques, pour la réalisation des cartes thématiques de la criminalité dans la wilaya d'Oran.

On a terminé cette recherche par une **conclusion générale** qui tente de confirmer l'hypothèse de travail en rassemblant les résultats obtenus dans cette étude, une liste bibliographique des principales sources et références adoptées.

# **CHAPITRE I: LA CRIMINALITE**

### Introduction :

D'après la législation en vigueur les crimes et délits en Algérie sont classés comme suit :

- Crimes et délits commis par les personnes contre l'ordre public
- Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs
- Crimes et délits commis contre la sécurité publique
- Crimes et délits commis contre les biens
- Crimes et délits commis contre les personnes
- Infractions liées aux boissons alcooliques
- Délits de contrebande
- Délits de port d'arme
- Délit de trafic de stupéfiants.

Ces infractions seront définies dans ce chapitre mais aussi l'historique de l'usage de la cartographie criminelle et l'apport de la géomatique d'une manière brève.

### 1. Définition de la criminalité :

Plusieurs définitions ont été données au concept de la criminalité en premier lieu, on retiendra celle de l'encyclopédie Universalis :

*«Les notions de «crime» et de «criminalité» sont si polysémiques qu'il n'existe pas d'autre moyen que d'en proposer, à titre liminaire, une définition plutôt sociologique que juridique. Dans cette perspective, on considère comme criminels ou délinquants tous les comportements qu'un législateur incrimine en menaçant le responsable d'une peine. Dans cette définition, il n'existe pas de crime en soi. Un acte est qualifié de criminel sous l'action d'un pouvoir légitime qui sanctionne certains comportements»<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Définition de la criminalité consulté le 15/03/2019 disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/criminalite/>

### 2. La Criminalité en Algérie:

Selon le site internet Numbeo <sup>2</sup>, l'Algérie s'est classée 138<sup>ème</sup> parmi 378 pays dans le monde en matière de criminalité en 2017, avec un indice de criminalité de 49,45 et un indice de sûreté de 50,55, et 102<sup>e</sup> parmi 327 pays en 2018, avec un indice de criminalité de 51,24 et un indice de sûreté de 48,76, puis 110<sup>ème</sup> parmi 318 pays en 2019 avec un indice de criminalité de 49,56 et un indice de sûreté de 50,44, elle est 16<sup>ème</sup> en Afrique après la Libye, le Maroc et l'Égypte, et juste avant la Tunisie. L'Algérie est donc en matière de sûreté très mal classée mondialement.

Le code pénal, en Algérie n'est pas le seul texte juridique qui incrimine les infractions, il existe plusieurs lois spéciales comme : la Loi n°04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, sans oublier l'ordonnance n° 75-26 du 29 avril 1975 relative à la répression de l'ivresse publique et à la protection des mineurs contre l'alcoolisme, et la Loi n° 01-14 du 19/08/2001 relative à l'organisation, la sécurité et la police de la sécurité routière modifiée par la loi 09-03..etc,

### 3. La détection de l'infraction :

On ne peut signaler une infraction aux autorités policières, que lorsqu'elle est visible aux yeux des victimes, des témoins, des contrevenants ou des policiers eux mêmes, certaines victimes ne se doutent même pas qu'ils ont été victimes d'un acte criminel commis à leurs encontre, par exemple le

---

<sup>2</sup> Numbeo.com a été lancé en avril 2009. Les recherches et les données disponibles sur Numbeo.com ne sont influencées par aucune organisation gouvernementale. Le site Numbeo.com est maintenu par Numbeo doo incorporé en Serbie avec le numéro d'enregistrement 20853514.

Ce site a été mentionné ou utilisé comme source par de nombreux journaux et magazines internationaux, dont BBC, Time, The Week, Forbes, The Economist, Business Insider, San Francisco Chronicle, Le New York Times, The Telegraph, The Age, Le Sydney Morning Herald, China Daily, le Washington Post, USA Today et des dizaines d'autres. <https://fr.numbeo.com/criminalit%C3%A9/classements-actuels>, consulté le 22/07/2019

## Chapitre I : La criminalité

commerçant qui ne tient pas un inventaire de sa marchandise ne sera peut-être jamais conscient qu'il a été victime de vol à l'étalage <sup>3</sup>

Le chercheur Karl Thomassin relève que La détection d'une infraction implique également que les protagonistes liés à l'événement criminel reconnaissent bel et bien cet événement en tant que une infraction <sup>4</sup>, mais ce point ne peut être adopté en Algérie car selon l'article 74 de la constitution «nul n'est censé ignorer la loi».<sup>5</sup>, il faut souligner que certaines infractions dites « consensuels », comme le trafic ou le blanchiment d'argent, l'individu n'a pas aucun intérêt à les signaler aux autorités <sup>6</sup>, des raisons plus courantes empêchent les individus de signaler une infraction, comme considérer que l'événement n'est pas suffisamment important, que la police n'aurait pu rien faire ou qu'elle ne voudra pas se faire déranger, craindre des représailles de la part du contrevenant ou se méfier des organismes du système de la justice <sup>7</sup>

D'après les données fournies par les autorités sécuritaires on a compté plus de 150 types d'infractions que nous avons regroupées en neuf (9) catégories en ce référant à la loi algérienne :

### **a. Crimes et délits commis par les personnes contre l'ordre public:**

**Article: 144-175 bis** regroupent :

- Outrages et violences à fonctionnaires et institutions de l'Etat. **Article: 144-149**
- Infractions relatives aux sépultures et au respect dû aux morts. **Article: 150-154**
- Bris de scellés et enlèvement de pièces dans les dépôts publics **Article: 155-159**

---

<sup>3</sup> Karl thomassin, BULLETIN D'INFORMATION SUR LA CRIMINALITÉ ET L'ORGANISATION POLICIÈRE, Volume 2, no 2, Décembre 2000, p.3

<sup>4</sup> Karl thomassin, idem.

<sup>5</sup> La constitution de la république algérienne démocratique populaire de l'année 1996, publié par le décret présidentiel n°96-432, modifié par la loi 02-09 et la loi 08-19

<sup>6</sup> Karl thomassin, idem.

<sup>7</sup> Karl thomassin, idem

- Profanation et dégradation **Article: 160-160 bis 8**
- b. Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs. Article: 304 - 349 bis** regroupent:
  - L'avortement. Article: **304 -313**
  - Le délaissement des enfants et des incapables, leur exposition au danger et la vente d'enfants. Article: **314-320 bis**
  - Crimes et délits tendant à empêcher l'identification de l'enfant. Article: **321**
  - L'enlèvement et la non représentation des mineurs. Article: **322 - 329 bis**
  - L'abandon de famille. Article: **330 - 332**
  - Attentats aux mœurs. Article: **333 - 341 bis 1**
  - Excitation de mineurs à la débauche et prostitution. Article: **342 - 349 bis**
- c. Crimes et délits contre la sécurité publique: Article: 176-196 bis** regroupent:
  - Association de malfaiteurs et assistance aux criminels. Article: **176-182**
  - La rébellion. Article: **183-187 bis**
  - Les évasions. Article: **188-194**
  - La mendicité et le vagabondage. Article: **195-196 bis**
- d. Crimes et délits contre les biens: Article: 350 -417 bis 3** regroupent :
  - Vols et extorsions. Article: **350 - 371 bis**
  - L'escroquerie et l'émission de chèque sans provision. Article: **372 - 375 bis**
  - Abus de confiance. Article: **376 - 382bis 1**
  - La banqueroute. Article: **383 – 385**
  - Atteinte aux biens immeubles. Article: **386**
  - Le recel de choses. Article: **387 – 389**
  - blanchiment de capitaux. Article: **389 bis - 389 noniès**

## Chapitre I : La criminalité

---

- Atteintes à la propriété littéraire et artistique. Article: **390 - 394**
- Des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données.  
Article: **394 bis -394 noniè**
- Des destructions, des dégradations et dommages ; du détournement de  
moyens de transports. Article: **395 - 417 bis 3**
- e. Crimes et délits contre les personnes: Article : 254 - 303 bis 41**  
regroupent :
  - Meurtres et autres crimes capitaux et violences volontaires. Article: **254  
– 283**
  - Menaces. Article: **284-287**
  - Homicide et blessures involontaires. Article: **288-290**
  - Des atteintes à la liberté individuelle et à l’inviolabilité du domicile; du  
rapt. Article: **291-295 bis 3**
  - Atteintes portées à l’honneur, à la considération et à la vie privée des  
personnes et divulgation des secrets. Article: **296 -303 bis 3**
  - La traite des personnes. Article: **303 bis4-303 bis15**
  - Le trafic d’organes. Article: **303bis16-303bis29**
  - Le trafic illicite de migrants. Article: **303bis30-303bis41**
- f. Infractions liées aux boissons alcooliques: l’Ordonnance n° 75-26 du  
29 avril 1975 relative à la répression de l’ivresse publique et à la  
protection des mineurs contre l’alcoolisme):** regroupent:
  - Ivresse publique et manifeste
  - Transport et vente d'alcool ou boissons alcoolisées sans  
autorisation
  - Vente ou délivrance boissons alcoolisées pour des mineurs
- g. Délits de contrebande la loi n° 06-20:** regroupent:
  - Dépôts et moyens de transport destinés. Article: 11
  - Contrebande à l’aide de moyens de transport. Article:12
  - Contrebande avec port d’arme à feu. Article:13

- Contrebande d'armes. Article:14
- Contrebande constituant une grave menace. Article:15

**h. Délits de port d'arme Décret n°98-96:** regroupent:

- Acquisition, détention arme de chasse
- Détention de munition de guerre
- Détention, fabrication arme artisanale
- Port d'arme blanche prohibée
- Port d'arme sans autorisation ou sans motif légitime
- Vente, acquisition, vol, détention et fabrication arme de guerre

**i. Délit de trafic de stupéfiants la loi n°04-18:** regroupent:

- Découverte, détention et usage de stupéfiants
- Détention et usage d'autre produit barbiturique
- Trafic et usages de stupéfiants

#### **4. Bref historique de l'usage de la cartographie criminelle:**

C'est en Europe que s'est développé un intérêt particulier pour la cartographie criminelle, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, cependant, ce n'est qu'en 1829 qu'Adriano Balbi et André-Michel Guerry produisent les premières cartes choroplèthes\* (c'est-à-dire en dégradés, en trames ou en couleurs) analysant la criminalité. D'ailleurs, ce genre de cartes a été créé trois ans auparavant par Charles Dupin. L'intérêt de l'analyse de la criminalité a aussi été observé en Angleterre. Plus précisément, à Londres, avec le début des premières forces policières modernes. En 1843, un bureau est créé. Il vise à l'identification de profils d'actes criminels.<sup>8</sup>

La cartographie criminelle intéresse aussi, depuis longtemps, les chercheurs et les autorités sécuritaires américaines. Cependant, l'usage de

---

<sup>8</sup> Serge Colombié, Cartographie de la criminalité au Québec: une tentative d'état des lieux, Mars 2009 disponible sur : le site [www.crime-prevention-intl.org](http://www.crime-prevention-intl.org) › fileadmin › user\_upload › Publications consulté le 4/4/2019

\* une carte choroplèthes est une carte thématique où les régions sont colorées ou remplies

## Chapitre I : La criminalité

---

cartes criminelles a débuté un peu plus tard qu'en Europe. Ceci est principalement relié au fait que les pays sur le nouveau continent sont plus jeunes. Certaines informations n'étaient pas encore disponibles, telles les données de recensement. Durant les années 1920-1930, des étudiants de l'Université de Chicago analysent l'environnement urbain pour expliquer la répartition de la criminalité dans les villes américaines. Le service de police de New York City a retracé les origines de l'utilisation de cartes, dans leur organisation, au début du 20<sup>e</sup> siècle. Toujours aux États-Unis et plus précisément à Saint-Louis, c'est vers le milieu des années 60, que commence l'usage du SIG pour l'analyse de la criminalité, les analystes et les policiers du service de police de cette municipalité utilisent le programme de SYMAP. Ce logiciel, développé à l'Université d'Harvard, sert à la production de cartes choroplèthes de base. Les instructions de création sont codées sur des cartes perforées. Les cartes sont tracées ligne par ligne avec des imprimantes standards. Ils obtiennent l'effet de trame en noir et blanc en faisant repasser l'imprimante plusieurs fois.<sup>9</sup>

Selon une étude effectuée entre 1997 et 1998, sur 2768 services et 2004 agences américaines, 73% des services emploient une forme commune d'analyse de la criminalité. Près de la moitié effectuent des rapports statistiques de l'activité criminelle. La plupart des agences sont familiarisées avec la technologie entourant la cartographie par ordinateur. Cependant, seulement treize pour cent utilisent les SIG de façon régulière. La majorité des services qui utilisent les SIG de façon régulière compte plus de 100 officiers.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Pier-Olivier Tremblay, Géomatization des vols d'automobiles et de camions légers à Sherbrooke et à Roussillon, Août 2006 disponible sur le site <https://core.ac.uk> > download > pdf, consulté le 29/12/2018

d'un motif qui montre une mesure statistique, tels la densité de population.

<sup>10</sup> Pier-Olivier Tremblay, Idem

### 5. Apport de la géomatique:

L'usage des SIG pour l'analyse de la criminalité offre de nombreux avantages, en permettant facilement et rapidement d'informer les différents niveaux d'interventions des autorités sécuritaires. Ils peuvent servir à mieux répartir l'allocation des ressources policières. Ils sont aussi utilisés pour l'évaluation des interventions. Ils servent à l'identification de la localisation des appels de service. Ils permettent de gérer rapidement des masses importantes de données pouvant venir de différentes sources. Les SIG servent aussi à l'examen de vues d'ensemble « avant » et « après », dépeignant l'effet des interventions policières par exemple. Ils permettent de passer à un niveau supérieur, de pro-activité, en évaluant où le crime va survenir, plutôt que de répondre à un événement.

En partageant des données criminelles avec, par exemple, des groupes de recherche ou des chercheurs universitaires, les autorités sécuritaires peuvent obtenir des analyses additionnelles. Plusieurs services de police ont observé que plus la population n'est consciente de la criminalité dans leur environnement, plus les gens vont vouloir participer à des démarches afin de réduire les actes de délinquance.

Les cartes produites par les autorités sécuritaires sont souvent plus appropriées et justes et authentiques que celles créées par les médias. De plus, fournir des cartes au public permet de montrer les démarches et mesures prises par les services de l'ordre pour restreindre la criminalité dans tous ses états.

Les SIG peuvent servir au profilage. C'est une technique d'investigation servant à l'identification de certains profils de crimes en série. Elle permet ainsi de faire ressortir un profil spatial d'un infracteur possible. Elle peut servir à la recension de suspects prioritaires, à la saturation des zones de patrouilles, d'outil de perfectionnement des systèmes d'informations policières, d'outils pour l'identification de lien entre des bases de données de

## Chapitre I : La criminalité

---

différentes agences externes et pour cibler des tests d'ADN à l'intérieur de la population .

Les SIG peuvent servir à tracer le trajet d'une patrouille. Cela permet par exemple, de s'assurer que toutes les rues ont été couvertes par les patrouilleurs. L'usage des systèmes de position global ou(*global positioning system*) (GPS) offre de nombreux avantages. Ils servent à la localisation en direct des véhicules de police. Cela permet ainsi d'envoyer la patrouille la plus près d'un événement, au lieu du niveau d'occupation.

L'un des inconvénients de l'utilisation des SIG est que l'accès à l'information est disponible à tous, lors de sa diffusion, même a ceux qui vont commettre les délits. Les informations peuvent aussi servir à des fins commerciales. Par exemple, des compagnies d'assurances vont chercher à identifier les endroits à problèmes et niveler les tarifs en conséquence, ou des compagnies vendant des systèmes d'alarme se rendent aux endroits à risque . Ensuite, il peut survenir des interprétations faussées par des cartes trop complexes ou des gens qui interprètent incorrectement les cartes. .<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Pier-Olivier Tremblay, Op.cit

### **Conclusion :**

Selon les fondements théoriques de la criminologie, trois éléments doivent être réunis pour la perpétration d'un crime : un délinquant ayant un motif, une victime, et un lieu. Lorsque les deux premiers critères sont remplis, il existe une possibilité qu'un acte criminel soit commis. Il est donc naturel que les analystes se servent de la technologie SIG pour cartographier les scènes de crime.

Toutefois, le fait de localiser ces dernières sur une carte ne représente que la première étape pour comprendre le problème de la criminalité. Il faut analyser le contexte de l'événement criminel, et le comparer à d'autres données sur la criminalité pour en saisir le sens, déceler les tendances de la criminalité et comprendre la situation dans son ensemble.

**CHAPITRE II:  
PRESENTATION DE LA  
ZONE D'ETUDE**

### **Introduction:**

L'analyse de la criminalité a évolué, tout comme les techniques de cartographie de la criminalité. Les analystes ont commencé à rassembler des données sur le crime, à cerner les tendances et les groupes, à étudier le lien entre le crime et les autres types d'ensembles de données, puis à évaluer l'efficacité des stratégies de réduction de la criminalité. Toutes ces techniques reposaient sur des outils de cartographie du SIG. Parallèlement, les chercheurs et les services de sécurité se sont rendu compte qu'ils pouvaient intégrer le logiciel de cartographie du SIG aux systèmes de gestion des dossiers des organismes d'application de la loi.

L'intégration de ces systèmes dotés de techniques d'analyse évoluées, a permis de raffiner les méthodes de cartographie et d'analyse des affaires et des tendances criminelles.

La présentation de la zone d'étude est une partie importante pour la compréhension du phénomène de la criminalité c'est pour cela qu'on a choisi la wilaya d'Oran, qui est une subdivision administrative depuis 1962 ayant pour chef-lieu la ville éponyme située au nord-ouest du pays.

Ce chapitre sera consacré aux principaux éléments du milieu naturel de la wilaya d'Oran y compris les unités topographiques, le climat, le déficit pluviométrique ,et les températures ainsi que les tendances démographiques.

### **1. Aperçu du milieu naturel de la wilaya d'Oran :**

Les éléments naturels qui caractérisent la wilaya d'Oran sont bien connus ,ayant fait l'objet de nombreuses études. L'objectif de cette étude est de présenter seulement les éléments saillants ayant un impact sur la criminalité.

La wilaya d'Oran est délimitée territorialement selon la Loi N° 84/09 du 04 Février 1984 portant organisation territoriale des wilayas comme suit : Au Nord par la mer Méditerranée; au Sud-Est par la wilaya de Mascara ; a l'Ouest par la wilaya d'Ain Témouchent ; a L'Est par la wilaya de Mostaganem ; au Sud par la wilaya de Sidi Bel Abbés. La wilaya d'Oran s'étend sur une superficie de 2.114 Km<sup>2</sup>.

Les lignes de relief se présentent en bandes grossièrement parallèles à partir de la mer avec des ruptures peu significatives. Cette configuration est assez simple :

- un Sahel collinaire, dominé par Djebel Murdjadjo et ses prolongements Est et Ouest bordant un littoral rocheux,
- une plaine sub-littorale des Andalouses,
- une zone de plateaux intérieurs (plateau d'Oran. Bir El Djir, versant de Misserguine) parsemée de nombreuses petites plaines et des dépressions plus ou moins salées, dont la plus importante est la sebkha d'Oran
- les basses collines d'El Kerma -Braya au sud marquant les limites du périmètre de la wilaya<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'aménagement du territoire du tourisme et de l'artisanat, Agence nationale de développement du tourisme , Plan d'aménagement touristique des wilayas : cap blanc, les wilayas Andalouses Avril 2015

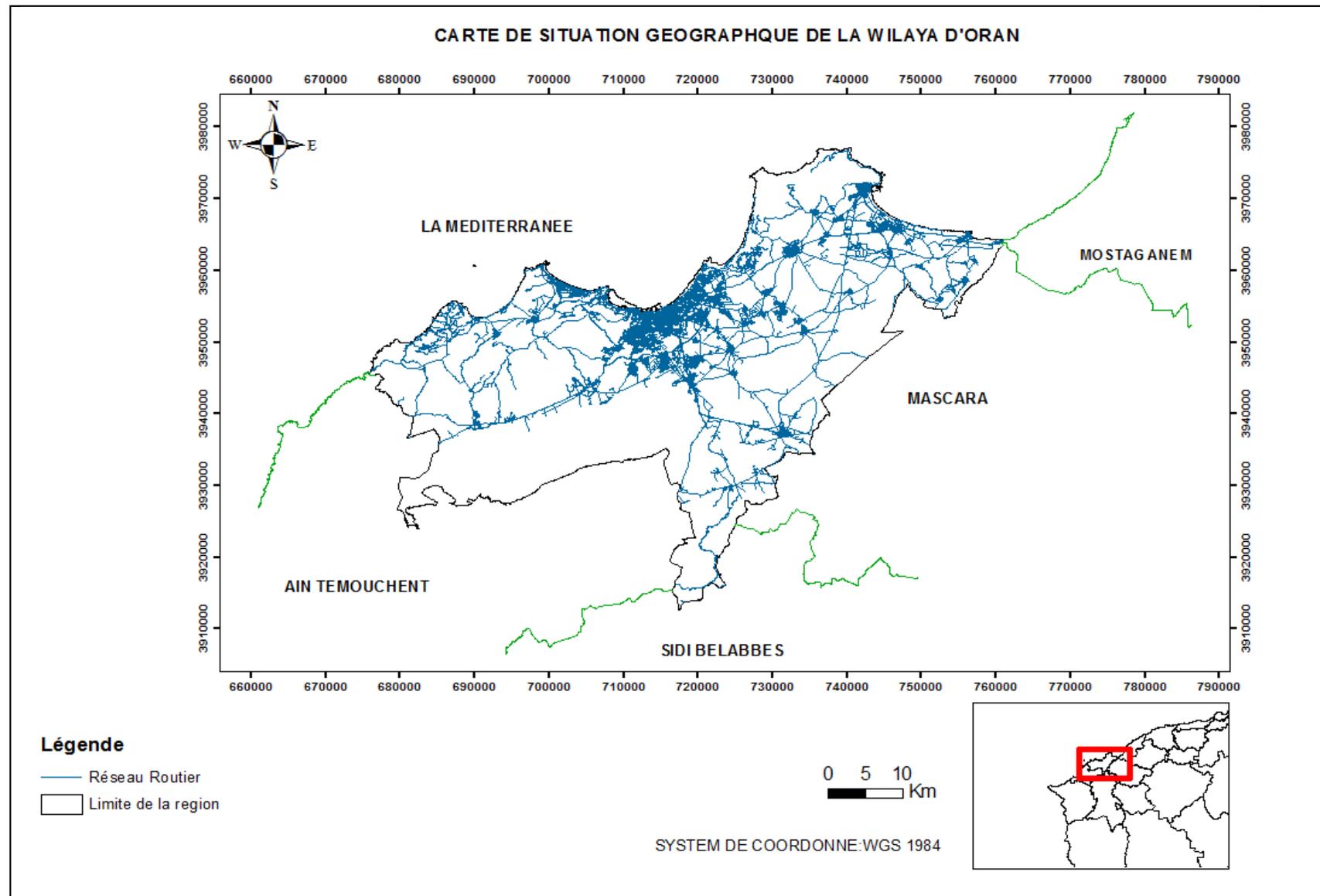


Fig.1: Carte de la situation géographique de la wilaya d'Oran

## 1.1 Unités Topographiques

Chaque unité a ses particularités en offrant des avantages et des contraintes pour l'activité humaine.

-Le golfe d'Oran, limité par le Cap Falcon à l'Ouest et Cap Aiguille à l'Est s'allonge sur 50 Km environ. Le plateau continental, d'une largeur de 4 à 6 Km au niveau des Caps et de 12 km au niveau du golfe, n'est pas assez développé. Le fond marin est tapissé de sables grossiers et gravillons forment une bande allongée qu'on peut retrouver aussi bien sur le littoral qu'à 30 m de profondeur et la présence de vase indique que le risque d'ensablement ou d'un envasement du port est peu important. Cette zone est réputée assez poissonneuse, suffisamment pour la pêche côtière, à condition d'éviter sa pollution.

Elle a servi longtemps de récepteur pour les eaux usées de la ville d'Oran entraînant de forte pollution marine.

- La cote rocheuse: s'étend des hauteurs de Mers El Kébir à l'Ouest, à la pointe de Canastel à l'Est. C'est une côte découpée en lobes. Elle témoigne par sa forme et son aspect des effondrements qui lui ont donné naissance. Elle constitue une pente qui apparaît brutale, abrupte en falaise, lorsqu'on en découvre le pourtour du large en approchant par mer du port d'Oran. La déclivité des pentes, trop proche de la verticale donne à ce paysage, âpre et dénudé toute sa singularité. A l'Ouest, le piton de Santa Cruz se détache brusquement de la masse lourde du Murdjadjo, ce qui ne manque certes ni de pittoresque ni même de grandeur.

Ces reliefs sont des éléments des massifs littoraux. Le Djebel Murdjadjo est un horst au substrat de schistes et calcaires du Jurassique et du Crétacé. Il résulte des plissements survenus avant le Miocène. La transgression miocène de calcaires à lithothamnium, recouvre en discordance ce substrat.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Plan d'aménagement touristique des zét: cap blanc, les andalouses Avril 2015, Op.cit.

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

---

Les mouvements tectoniques qui s'ensuivirent le basculent vers le Sud et accentuent le contact avec la plaine des Andalouses, par une faille originelle au fort rejet, et au Sud un revers qui plonge sous les alluvions récentes de la Sebkha.

Le relief côtier élevé est représenté par les deux crêtes, celle du Santon (318 m) et celle du Murdjadjo (513 m) culminant à l'Aïdour, entre lesquelles se creuse une dépression synclinale ouverte sur la rade de Mers El Kébir.

Le versant Est, est caractérisé par une pente très forte et régulière. Il est accidenté par une série de chabets parallèles dont certaines prennent naissance au niveau de la rupture de pente entre le versant et la partie plane de Djebel et se développent à la base, au niveau de replats plus ou moins marqués. C'est à ce niveau qu'ils s'élargissent et s'approfondissent au maximum pour rejoindre le ravin de Ras El Ain sur sa rive gauche.

Ce relief de «montagnettes» se dresse en véritable barrière naturelle assurant une protection des zones d'implantation urbaine et industrielle contre la violence des vents marins du Nord Ouest et offrant aux habitants, en dépit de la dégradation avancée et les occupations illicites, des espaces forestiers de détente et un microclimat particulier (plateau Bel horizon au sommet du Murdjadjo, accessible par le téléphérique, la forêt des Planteurs en partie squattée, la forêt de Msila, la forêt de la montagne des Lions, ).

L'amphithéâtre de Mers El kébir est couvert par une végétation étagée et offre une vue panoramique exceptionnelle sur la rade.

Les menaces réelles qui pèsent sur ces milieux sont liées à l'érosion, accentuée par des défrichements et empiètements divers.

La zone naturelle de Aïn Franine caractérisée par ses potentialités touristiques (sites balnéaires) et sylvicoles (Djebel Khar,) et sa source thermale est un autre potentiel à valoriser.

Du côté Ouest, la partie nord occupe le plateau et le versant sud du Murdjadjo, qui n'est séparé du plateau d'Oran que par l'échancrure que

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

---

constitue le ravin de Ras El Ain. Le couvert végétal (garrigue dégradé) sert de refuge à une faune sauvage (sangliers).

Les sites climatiques offerts par le potentiel sylvicole bien que très peu intégrés aux besoins récréatifs et de loisir de la wilaya, peuvent produire un cadre de vie agréable.

Le plateau s'étend du pied des premiers escarpements de Santa Cruz, de la Casbah, du Bois des Planteurs et se développe à l'Est avec une double inclinaison. D'une part, il s'élève en pente douce vers Bir El Djir, de 80 mètres à près de 200 mètres. D'autre part il s'incline lentement vers le Nord jusqu'au bord des falaises dominant la mer.

Il donne directement sur la mer par un escarpement, les Falaises de Canastel, d'un commandement de plus de 200 mètres. Ce talus constitue les plus hautes altitudes du plateau.

Dans sa partie Ouest, au niveau de la ville d'Oran, il était entaillé par différents ravins. Le plus long et le plus profond est celui de Ras El Aïn. Il a été le gîte de la première agglomération urbaine, et il abrite encore la « vieille ville » d'Oran.

Les autres ravins ont tous été comblés et construits. Celui du ravin blanc qui est occupé en partie par la voie rapide vers le port, est toujours en cours d'aménagement. Seul ravin qui prend un peu figure de vallée, le ravin de Ras El Aïn est, en la seule échancrure naturelle par laquelle on puisse du fond de la baie gagner facilement la Sebkhah, en suivant le pied des escarpements de la montagne et en évitant tout obstacle sérieux.

Le plateau s'abaisse progressivement par une série de petits mamelons festonnés et de ravineaux, suivant une pente générale dirigée du Nord-Ouest au Sud-Est. Le plateau d'Oran est occupé par les communes d'Oran et de Bir El Djir, dans sa partie Nord, et en partie par la commune d'Es Sénia sur le "Plateau de Ain Beida".

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

---

Le revers du plateau proprement dit présente une topographie légèrement nuancée, ondulée :

Une inclinaison générale du Nord vers le Sud avec une pente faible. L'altitude est variable entre la partie Ouest au niveau de l'agglomération d'Oran où elle ne dépasse pas les 120 mètres, alors qu'au niveau de la pointe de Canastel, elle atteint les 230 mètres.

La partie Nord-Ouest est plus uniforme, alors qu'à l'Est la surface du plateau est légèrement gondolée, de petites buttes et de petites dépressions se succèdent.

Au Sud-Est dans la commune d'Es Sénia, les lambeaux de plateau forment un interfluve marqué dans le paysage surtout au niveau de Koudiat Chibania et domine la plaine d'Es Sénia, à l'Est et au Sud. Ce plateau vient butter au pied de la Montagne des Lions (Djebel Khar) à l'extrémité Nord-est de la commune de Bir El Djir.

Ce plateau a subi surtout un gauchissement et un basculement du Nord vers le Sud qui se sont traduits par des falaises au fort commandement au dessus de la mer. La côte oranaise dans cette partie est rocheuse. Son dessin est le résultat d'une série d'aires d'effondrement et de subsidence, baies des Andalouses d'Oran-Mers El Kébir et le Golf d'Arzew.

Les plaines au sud du plateau se caractérisent par une topographie peu nuancée et de dépressions qui s'allongent d'Ouest en Est. Elles se caractérisent par une topographie effacée, aux altitudes maximales qui n'atteignent pas les 200 mètres.

Des nuances peuvent néanmoins être introduites: les bas de versants qui soulignent le tracé du Plateau de Ain Beida, sont bien marqués dans le paysage. Ils sont un peu plus estompés au Nord où la plaine est marquée par une large dépression peu profonde de l'Oued Ain Beida ;

La plaine proprement dite est marquée par une absence totale de drain, et se confond souvent avec les bords de la Sebkhia ;

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

---

La dépression de la Daya Morsly, constituant une unité topographique remarquable à plus d'un titre, est une zone humide fermée.

La plaine de Sidi Chahmi est plus hétérogène, moins continue. Ce sont de très larges dépressions, peu encaissées dont le fond est marqué des dépressions hydromorphes. Elle s'étend jusqu'aux collines d'El Braya au Sud. Au Nord, elle rejoint par une zone de contact qui n'est pas nette, le plateau de Bir El Djir. Les altitudes relatives restent modestes.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Plan d'aménagement touristique des zet: cap blanc, les andalouses Avril 2015, Op.cit.

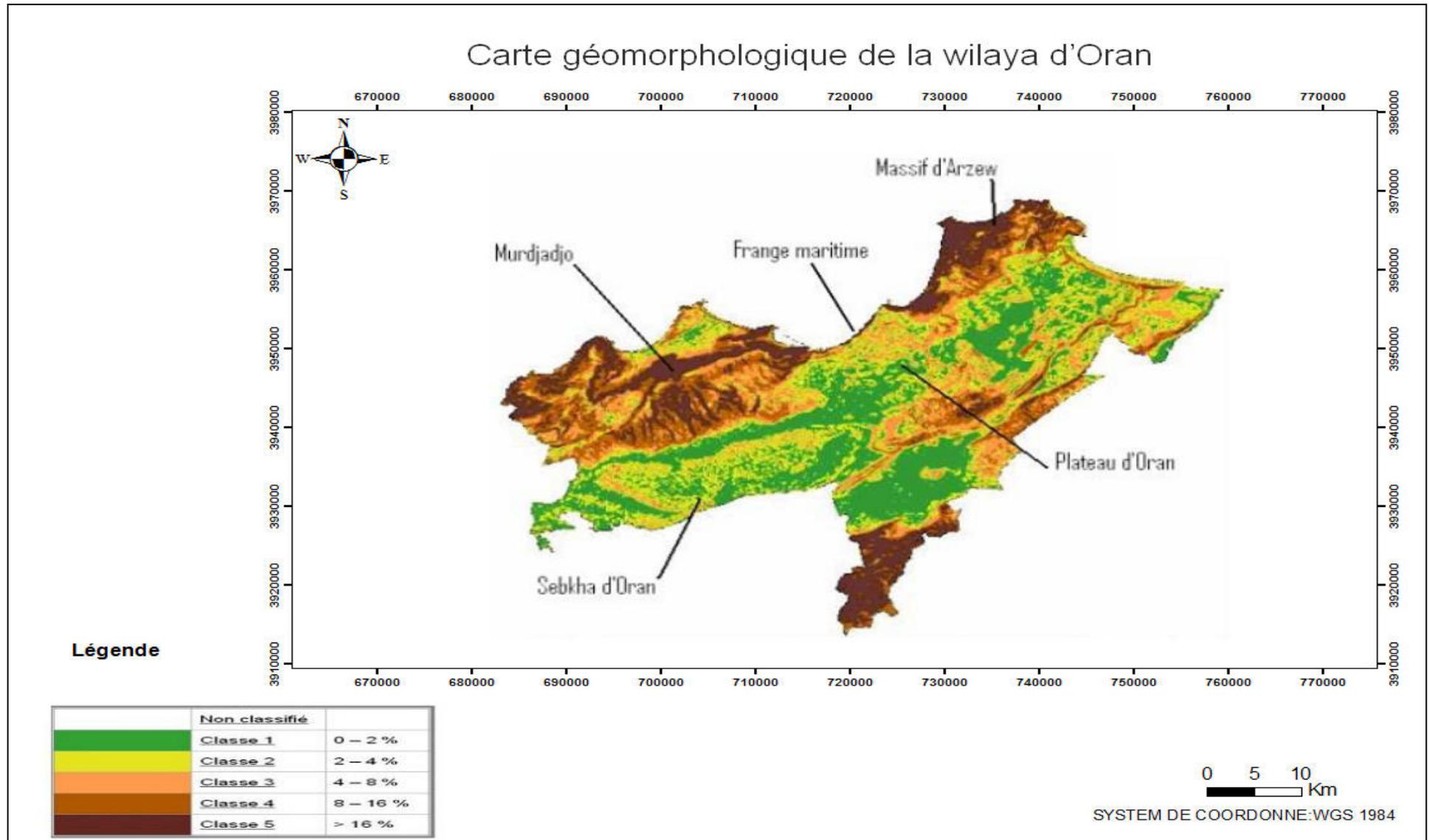


Fig.2: Carte des pentes de la wilaya d'Oran

### **2. Etude socio-économique:**

Depuis la fin des années 1970, l'étalement résidentiel oranais au-delà de la ville mère constitue un fait majeur de redistribution du peuplement au sein de la wilaya d'Oran. En effet, la vague de constructions de logements (tous programmes et tous types confondus) observés au cours des deux dernières décennies dans les communes périphériques, semble accélérer le phénomène de concentration démographique qui reste caractérisé par de fortes densités.<sup>4</sup>

Les agglomérations chefs-lieux de ces communes périphériques, initialement rurales, évoluent elles mêmes par densification et incorporation progressive à l'urbain tant aux marges de l'agglomération oranaise qu'autour des centres relativement éloignés de cette dernière.

Aussi, l'on assiste à l'émergence et l'évolution effrénée d'un certain nombre d'agglomérations.

Le tableau<sup>°1</sup>, reprend les données issues principalement des recensements de population et des définitions techniques de classification des agglomérations arrêtées par l'Office National des Statistiques (ONS).

L'analyse démographique est un volet essentiel dans le cadre d'une étude, en tant que facteur explicatif du peuplement et du rapport de la population à l'espace, partant de là, on est conduit à se poser deux questions d'importance égale, l'une ayant trait à l'histoire, l'autre à ce que fondent les mutations socio-économiques et que renseignent les tendances démographiques lourdes.

Il est question ici de caractériser l'évolution du peuplement depuis trois décennies en combinant les données proprement démographiques et les facteurs de développement économiques qui impactent les données urbaines.

---

<sup>4</sup> Direction de Planification et Suivi Budgétaire, Op.cit

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

Les densités en milieux urbains renvoient nécessairement à la question de l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de logements et d'équipements et de l'emploi.

Le volet démographique sera ainsi appréhendée à travers le niveau de croissance, les caractéristiques démographiques (structure, population en âge de scolarisation, population active...) et socio-économiques (taux de scolarisation, taux d'occupation...)<sup>5</sup>.

Tableau n°1: Tableau d'évolution de la population totale selon la densité

<b>COMMUNES</b>	<b>POPULATION 2017</b>	<b>SUPERFICIE CADASTREE / Km<sup>2</sup></b>	<b>DENSITE Hab/Km<sup>2</sup></b>
ORAN	709198	61,4247	11546
ES SENIA	134255	46,55	2884
EL KERMA	39457	60,8016	649
SIDI CHAHMI	179201	65,7575	2725
BIR EL DJIR	308448	21,27	14502
HASSI BOUNIF	80944	32,07	2524
HASSI BEN OKBA	18123	36,8152	492
BOUTLELIS	29499	134,63	219
MISSERGHIN	34515	414,0852	83
AIN EL KERMA	7900	106,965	74
OUED TLELAT	25086	87,1169	288
TAFRAOUI	13774	169,1991	81
EL BRAYA	8755	55,708	157
BOUFATIS	13434	97,7069	137
GDYEL	46913	92,9487	505
HASSI MEFSOUKH	18270	25,3199	722
BENFREHA	32011	60,5514	529
ARZEW	101596	44,19	2299
SIDI BEN YEBKA	9498	51,7429	184
BETHIOUA	21050	89,7306	235
MERS EL HADJADJ	15561	53,2373	292
AIN EL BYA	37819	38,6235	979
AIN EL TURCK	44014	37,9997	1158
MERS EL KEBIR	25836	12,0254	1756
BOUSFER	21114	45,7523	565
EL ANÇOR	14758	65,41	226

<sup>5</sup> Direction de Planification et Suivi Budgétaire, Op.cit

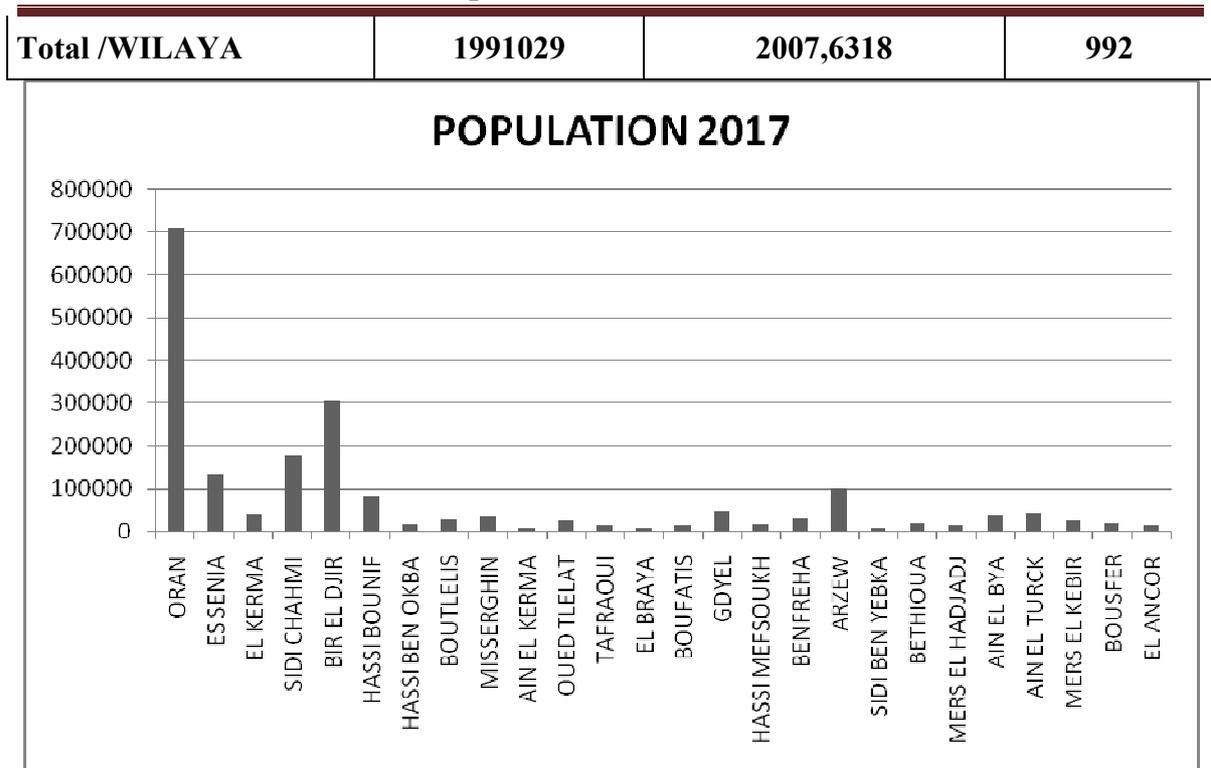


Fig.3 Diagramme de la population de la wilaya d'Oran en 2017

## 2.1 Poids démographique

La population de la wilaya d'Oran totalise en 2017 environ 1991029 habitants, cette concentration est polarisée à hauteur de 36 % par le principal pôle urbain d'Oran en tant que chef-lieu de wilaya et pôle régional de par son niveau d'équipement et de service qui lui permet d'assurer cette fonction.<sup>6</sup>

Il est à noter toutefois que cette concentration a connu une nette baisse par rapport à celle de 1987 qui était de 88%. Cette régression de la pression démographique s'explique par les actions de redéploiement des populations de la commune d'Oran, complètement saturée, vers d'autres pôles en dehors du périmètre du wilaya notamment à Bir Eldjir et SIDI CHAMI

Cette tendance n'amorce toutefois pas un véritable rééquilibrage démographique à l'échelle spatiale répondant à la réorganisation de l'armature urbaine de la wilaya

<sup>6</sup> Direction de Planification et Suivi Budgétaire, Op.cit

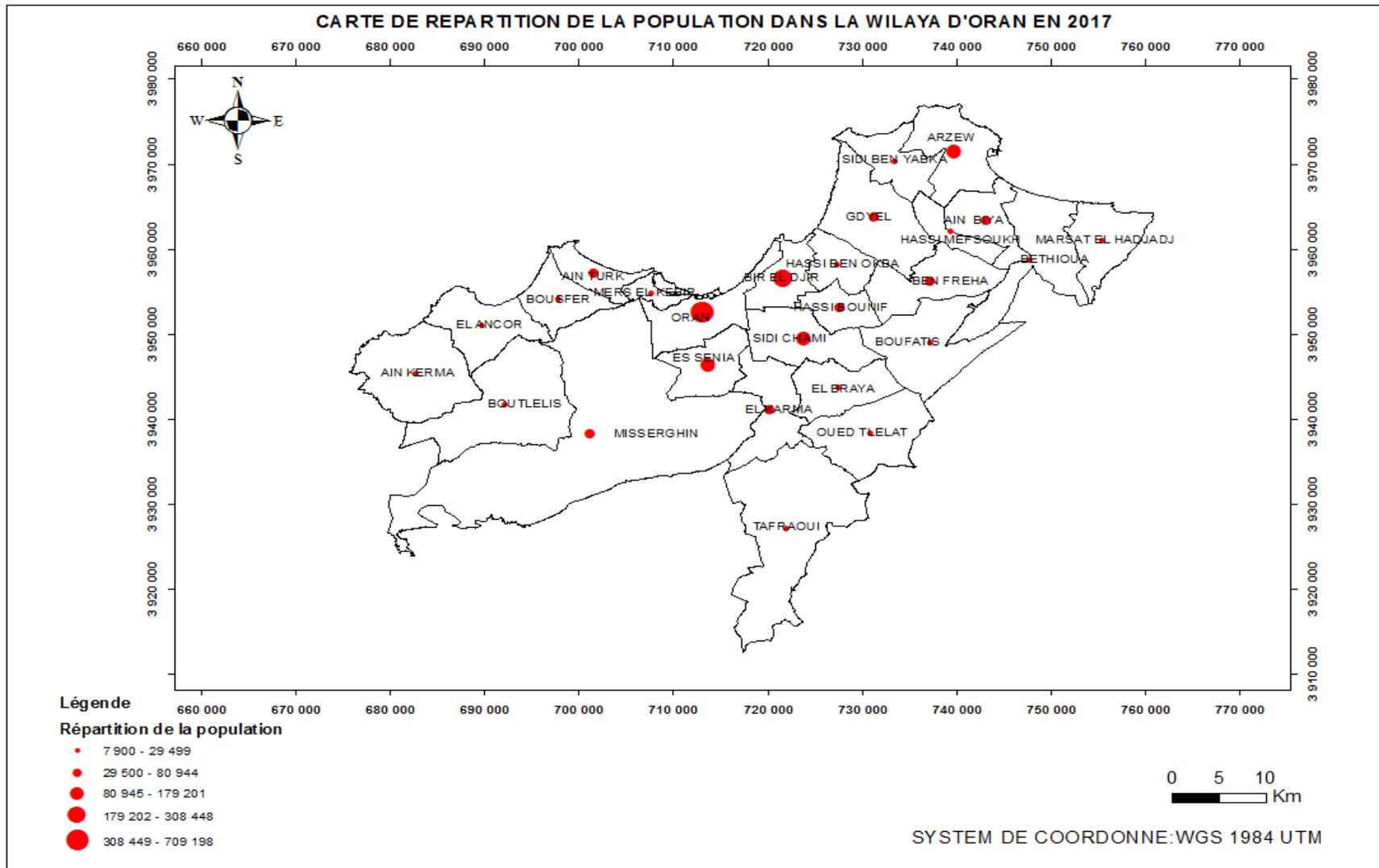


Fig.4: Carte de répartition de la population dans la wilaya d'Oran en 2017

### 2.2 Evolution de l'emploi :

la création des zones industrielle d'Es senia et celle de Hassi Amer ont contribué nettement à diminuer le taux de chômage qu'a connu la wilaya d'Oran , sans compter l'impact de la zone industrielle de Arzew qui a eu un impact important sur la création d'emploi au profit de la population oranaise notamment pour la main d'œuvre qualifiée.

Cette politique d'industrialisation notamment en matière de pétrochimie plateaux a engendré en parallèle des programmes importants en matière d'habitat urbain sous forme de ZHUN pour faire face aux flux de la main d'œuvre notamment qualifiée en provenance des quarts coins du pays . Donc durant cette période Oran constituait un bassin d'emploi le plus important à l'échelle nationale surtout en matière de BTP.

Par contre durant la période intercensitaire 1987 et 1998 qui correspondait à la crise politique et socio-économique du pays accentuée par la conjoncture sécuritaire, Oran à l'image des autres wilayas du pays a connu un déclin économique sans précédent qui a eu un impact direct sur la chute de l'emploi productif notamment dans le secteur industriel. Cependant depuis les années 2000 et durant les deux derniers plans quinquennaux et dans le cadre de la lutte contre le phénomène du chômage et la lutte contre la pauvreté les communes de la wilaya d'Oran ont bénéficié des programmes spéciaux dans le cadre de la relance économique pour la création de l'emploi notamment chez la catégorie des jeunes diplômés à travers les différents mécanismes mis en place L'ANSEJ , CNAC , ANGEM et d'autres dispositifs d'insertion dans le cadre de l'emploi des jeunes, tous ces dispositifs ont permis d'améliorer l'indice de chômage .<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Direction de Planification et Suivi Budgétaire, Op.cit

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

Tableau n° 2 : Répartition de la population active dans la wilaya d'Oran en 2017

COMMUNES	POPULATION 2017	POPULATION ACTIVE	POPULATION OCCUPEE	POPULATION EN CHOMAGE	TAUX DE CHOMAGE %
<b>ORAN</b>	709198	243439	225197	18242	7,49
<b>ES SENIA</b>	134255	30757	29822	935	3,04
<b>EL KERMA</b>	39457	7302	6595	707	9,68
<b>SIDI CHAMI</b>	179201	31912	28532	3380	10,59
<b>BIR EL DJIR</b>	308448	48042	43969	4073	8,48
<b>HASSI BOUNIF</b>	80944	19732	17349	2383	12,08
<b>HASSI BEN OKBA</b>	18123	3580	3202	378	10,56
<b>BOUTLELIS</b>	29499	7312	6452	860	11,76
<b>MISSERGHIN</b>	34515	8926	7934	992	11,11
<b>AIN EL KERMA</b>	7900	2501	2246	255	10,2
<b>OUED TLELAT</b>	25086	5320	4731	589	11,07
<b>TAFRAOUI</b>	13774	3188	2820	368	11,54
<b>EL BRAYA</b>	8755	1792	1577	215	12
<b>BOUFATIS</b>	13434	3859	3393	466	12,08
<b>GDYEL</b>	46913	12759	11614	1145	8,97
<b>HASSI MEFSOUKH</b>	18270	3323	3011	312	9,39
<b>BENFREHA</b>	32011	5599	4923	676	12,07
<b>ARZEW</b>	101596	33936	30587	3349	9,87
<b>SIDI BEN YEBKA</b>	9498	2723	2437	286	10,5
<b>BETHIOUA</b>	21050	4971	4492	479	9,64
<b>MERS EL HADJADJ</b>	15561	4041	3584	457	11,31
<b>AIN EL BYA</b>	37819	12354	11279	1075	8,7
<b>AIN EL TURCK</b>	44014	10683	9941	742	6,95
<b>MERS EL KEBIR</b>	21114	5293	4731	562	10,62
<b>BOUSFER</b>	25836	5246	4636	610	11,63
<b>EL ANCOR</b>	14758	3227	2868	359	11,12
<b>TOTAL</b>	<b>1 991029</b>	<b>521 816</b>	<b>477 922</b>	<b>43894</b>	<b>8,41</b>

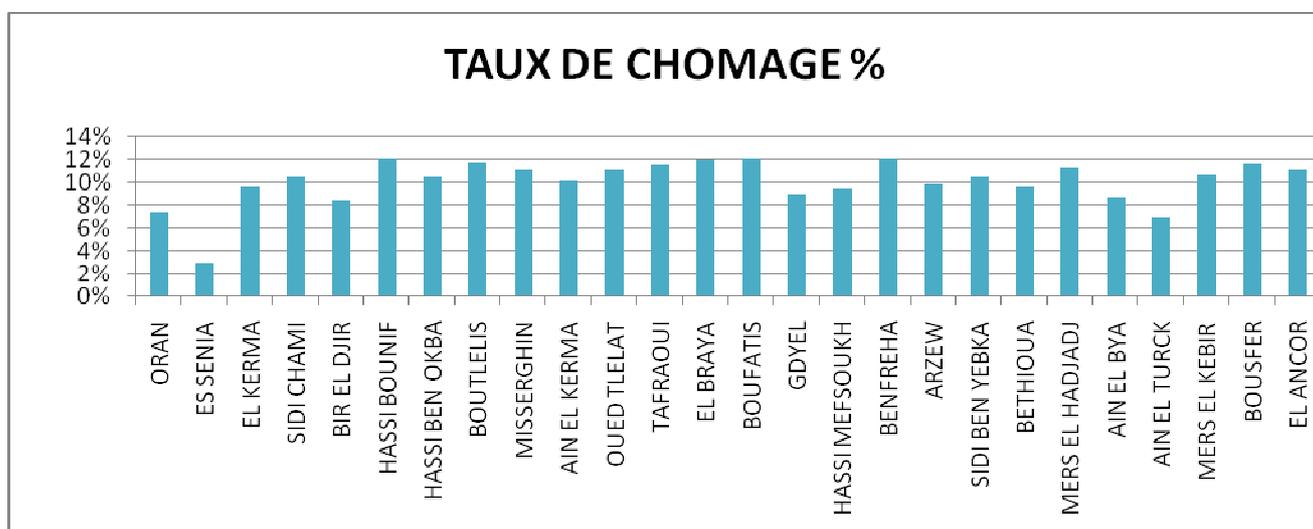


Fig.5: Diagramme de taux de chômage au niveau de la wilaya d'Oran

## Chapitre II : Présentation de la zone d'étude

Tableau n°3: Taux de scolarisation (16-19) par commune

COMMUNES	POPULATION				TAUX DE SCOLARISATION (%)
	SCOLARISABLES	SCOLARISEES			
		MASCU-LIN	FEMI-NIN	TOTAL	
<b>Oran</b>	36594	5763	6967	12730	35
<b>ES SENIA</b>	6181	883	1159	2042	33
<b>SIDI CHAMI</b>	7356	1040	1461	2501	34
<b>EL KERMA</b>	1716	244	317	561	33
<b>BIR EL DJIR</b>	10499	2224	2984	5208	50
<b>HASSI BOUNIF</b>	4241	382	621	1003	24
<b>HASSI BEN OKBA</b>	885	128	136	264	30
<b>BOUTLELIS</b>	1430	296	378	674	47
<b>AIN EL KERMA</b>	425	90	20	110	26
<b>MISSERGHINE</b>	1707	206	295	501	29
<b>OUED TLELAT</b>	1310	309	429	738	56
<b>TAFRAOUI</b>	647	62	114	176	27
<b>EL BRAYA</b>	435	29	28	57	13
<b>BOUFATIS</b>	812	104	141	245	30
<b>GDYEL</b>	2433	407	619	1026	42
<b>HASSI MEFSOUKH</b>	828	136	162	298	36
<b>BENFREHA</b>	1385	199	296	495	36
<b>ARZEW</b>	4347	892	1354	2246	52
<b>SIDI BEN YEBKA</b>	493	33	63	96	19
<b>BETHIOUA</b>	1213	305	466	771	64
<b>MARSAT EL HADJADJ</b>	845	150	227	377	45
<b>AIN EL BEYA</b>	2029	186	207	393	19
<b>AIN EL TURCK</b>	2434	551	678	1229	50
<b>MERS EL KEBIR</b>	1049	144	159	303	29
<b>BOUSFER</b>	1159	110	150	260	22
<b>EL ANCOR</b>	762	66	99	165	22
<b>TOTAL</b>	<b>93215</b>	<b>14939</b>	<b>19530</b>	<b>34469</b>	<b>37</b>

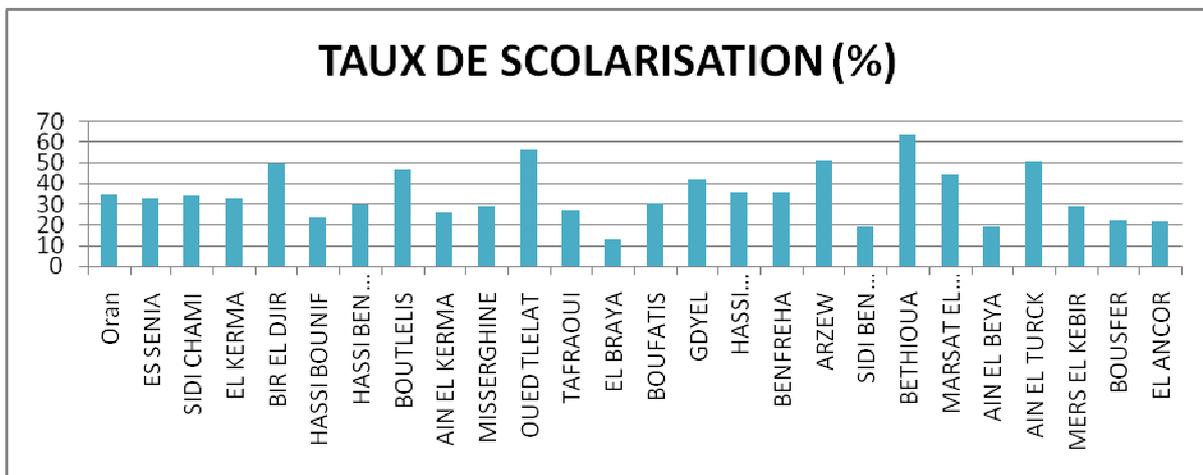


Fig.6: Diagramme de taux de scolarisation au niveau de la wilaya d'Oran

### **Conclusion:**

Dans ce chapitre nous avons présenté un aperçu général du milieu naturel et l'aspect socio-économique de la wilaya d'Oran,

La wilaya d'Oran se situe au nord-ouest de l'Algérie à 432 Km de l'ouest de la capitale Alger.

La population enregistrée dans la wilaya d'Oran a totalisé en 2017 1991029 habitants. Cette concentration est principalement polarisée dans le chef-lieu de la wilaya.

La wilaya d'Oran a connu un développement considérable dans le secteur industriel mais ca n'pas empêché d'enregistrer un taux de chômage qui a atteint en 2017 8,41% pour une population active de 521 816 habitants.

**CHAPITRE III:**  
**LA CRIMINALITE DANS**  
**LA WILAYA D'ORAN**

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

---

### Introduction :

La criminalité occupe une place importante dans les préoccupations des gouvernements et du public dans tout les pays, <sup>1</sup>y compris l'Algérie. Celle ci est un peu en retard par rapport aux pays qui développent des nouveaux systèmes pour lutter contre la criminalité; de plus l'Algérie n'a pas pu suivre les études qui ont abordé le problème de la cartographie de la criminalité. Cependant, on peut dire qu'à partir de l'indépendance, le choix retenu était celui d'une politique criminelle influencée par les méthodes traditionnelles, par conséquent nous pensons qu'il est possible comme cela était fait dans plusieurs pays étrangers, de faire bénéficier notre politique criminelle d'une stratégie de prévention nouvelle ; Par une adaptation intelligente et réfléchie, tout en proposant de nouvelles approches et en examinant les relations entre l'espace et la criminalité, à travers l'analyse des caractéristiques des espaces eux-mêmes.

La présente étude essaye de faire le point sur l'évolution spatio-temporelle de la criminalité dans la wilaya d'Oran, et d'apporter une aide aux autorités sécuritaires à connaître davantage l'ampleur de ce genre de délit sur leur territoire. L'identification des secteurs et des moments à risques devrait permettre de rehausser l'efficacité des services concernés en ciblant les interventions prioritaires. Ce travail vise aussi à présenter la géomatique comme outil efficace d'analyse de la criminalité. Le but est de démontrer la pertinence des SIG, en présentant l'analyse d'une thématique particulière, soit la criminalité a travers la wilaya d'Oran.

---

<sup>1</sup> Houari, Benmazouz, Défense sociale et politique Criminelle en Algérie,2016 disponible sur : le site [www.univ-oran2.dz](http://www.univ-oran2.dz) › these\_memoires › FDSP › Magister › TMDSP-3 consulté le 5/5/2019

## **Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran**

---

### **1. La criminalité dans la wilaya d'Oran**

Les chiffres sur la criminalité, présentés au Forum d'El Moudjahid le 12/11/2018 par le chef du bureau de la délinquance et de la criminalité de la division de la police judiciaire au commandement de la gendarmerie nationale, montrent une légère hausse de la délinquance, mais cela ne veut nullement dire que les algériens vivent dans un climat d'insécurité. Pour preuve, l'Algérie figure à la 7<sup>ème</sup> place du classement en 2017 des pays les plus sécurisés au monde, établi par l'Institut de sondage américain Gallup. que les statistiques criminelles sont un moyen et non pas une fin en soi. <sup>2</sup>

Parmi les régions concernées par ce fléau dans l'Algérie la wilaya d'Oran (la zone d'étude), après filtrations et réorganisation des données sous formes de tableau (Tableau 5), on a compté 2443 crimes et délits enregistrés dans la wilaya d'Oran (2017), qu'on a précédemment classé en (09)\* catégories.

Pour la réalisation des cartes thématiques on a utilisé le logiciel Mapinfo et Arcgis , on a importé les cartes d'Oran sous forme de vecteurs à partir de Mapinfo , puis convertis sous format Arcgis.

---

<sup>2</sup> Forum d'El Moudjahid du 12/11/2018 ,disponible sur le site [www.elmoudjahid.com](http://www.elmoudjahid.com) › actualités ,consulté le 29/6/2019

\* voir le premier chapitre.

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

Tableau n°4 : Les crimes et délits enregistré dans la wilaya d'Oran en 2017

Nom de la commune	Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public	Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs	Crimes et délits commis contre la sécurité publique	Crimes et délits commis contre les biens	Crimes et délits commis contre les personnes	Infractions liées aux boissons alcooliques	Délits de contrebande	Délits de port d'arme	Délit de trafic de stupéfiants	Total général des crimes et délits
ORAN	4	16	8	167	225	10	1	7	58	<b>496</b>
GDYEL		2	1	9	4	2		4	6	<b>28</b>
BIR EL DJIR	4	14	13	56	78	31		9	53	<b>258</b>
HASSI BOUNIF		12	1	32	36	3		1	7	<b>92</b>
ES SENIA		6		17	10	4		2	5	<b>44</b>
ARZEW		2	1	20	16	1		7	31	<b>78</b>
BETHIOUA			1	10	23	2		2	3	<b>41</b>
MARSA EL KEBIR	1	1	1	11	18			1	3	<b>36</b>
AIN KERMA		1		4	1			11	2	<b>19</b>
EL ANCOR	1	1		21	25	1		3	8	<b>60</b>
OUED TLELAT		4	3	22	6	4	1	1	1	<b>42</b>
TAFRAOUI	1		1	7	11	25		1		<b>46</b>
SIDI CHAHMI	5	9	12	50	56	20	1	9	16	<b>178</b>
BOUFATIS		3	2	12	20	6		4	3	<b>50</b>
MARSAT EL HADJADJ		4	1	16	24	16		3	8	<b>72</b>
BOUSFER	5	23	3	46	72	120		8	30	<b>307</b>
EL KARMA	3	4	1	67	53	2		1	8	<b>139</b>
EL BRAYA	3	2	1	1	3					<b>10</b>
HASSI BEN OKBA		3		12	15	3		5	16	<b>54</b>
BEN FREHA		5	1	8	15	1		2	2	<b>34</b>
HASSI		1		5	4	2			4	<b>16</b>

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

MEFSOUKH										
SIDI BEN YABKA					1					1
BOUTLELIS		14	1	15	9	45	1	2	11	98
AIN EL TURCK		2	1	32	46	10		2	13	106
AIN BIYA	1			14	5	11		1		32
MISSERGHIN	4	13	2	30	33	9		3	12	106
<b>Total général</b>	<b>32</b>	<b>142</b>	<b>55</b>	<b>684</b>	<b>809</b>	<b>328</b>	<b>4</b>	<b>89</b>	<b>300</b>	<b>2443</b>

Tableau n° 5 : les crimes et délits enregistré dans la wilaya d'Oran en 2017 par mois

DATE de l'infraction	Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public	Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs	Crimes et délits commis contre la sécurité publique	Crimes et délits commis contre les biens	Crimes et délits commis contre les personnes	Infractions liées aux boissons alcooliques	Délits de contre bande	Délits de port d'arme	Délict de trafic de stupéfiants	Total général des crimes et délits
Janvier	4	15	7	49	48	22		9	20	174
Février	1	19	2	64	68	63		8	33	258
Mars	3	15	5	44	63	56	1	8	24	219
Avril	4	16	3	58	60	39		4	27	211
Mai	7	9	2	60	67	11		2	15	173
Juin	2	10	5	82	58	3		5	18	183
Juillet	4	6	4	48	54	16	1	14	14	161
Aout	1	11	8	67	81	16		10	24	218
Septembre	1	9	3	53	70	22	2	7	26	193
Octobre	2	11	7	51	85	43		13	36	248
Novembre	2	12	5	42	90	18		4	30	203
Décembre	1	9	4	66	65	19		5	33	202
<b>Total général</b>	<b>32</b>	<b>142</b>	<b>55</b>	<b>684</b>	<b>809</b>	<b>328</b>	<b>4</b>	<b>89</b>	<b>300</b>	<b>2443</b>

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### 2. Interprétation des données :

#### a. Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public :

La wilaya d'Oran a enregistré 32 Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public, le nombre le plus élevé a été enregistré dans la commune de Bousfer et Sidi Chahmi (05 infractions) et la commune d'Oran (04 infractions), par contre , on a enregistré aucun crimes ou délits contre le l'ordre publique dans 15 communes telle que Gdyel, Hassi Bounif , Arzew .Fig.7 , le nombre le plus élevé de ces crimes et délits a été enregistré en mois de Mai, par contre on mois de février, août, septembre et décembre ,on a enregistré qu'un seul crime et délit<sup>3</sup>

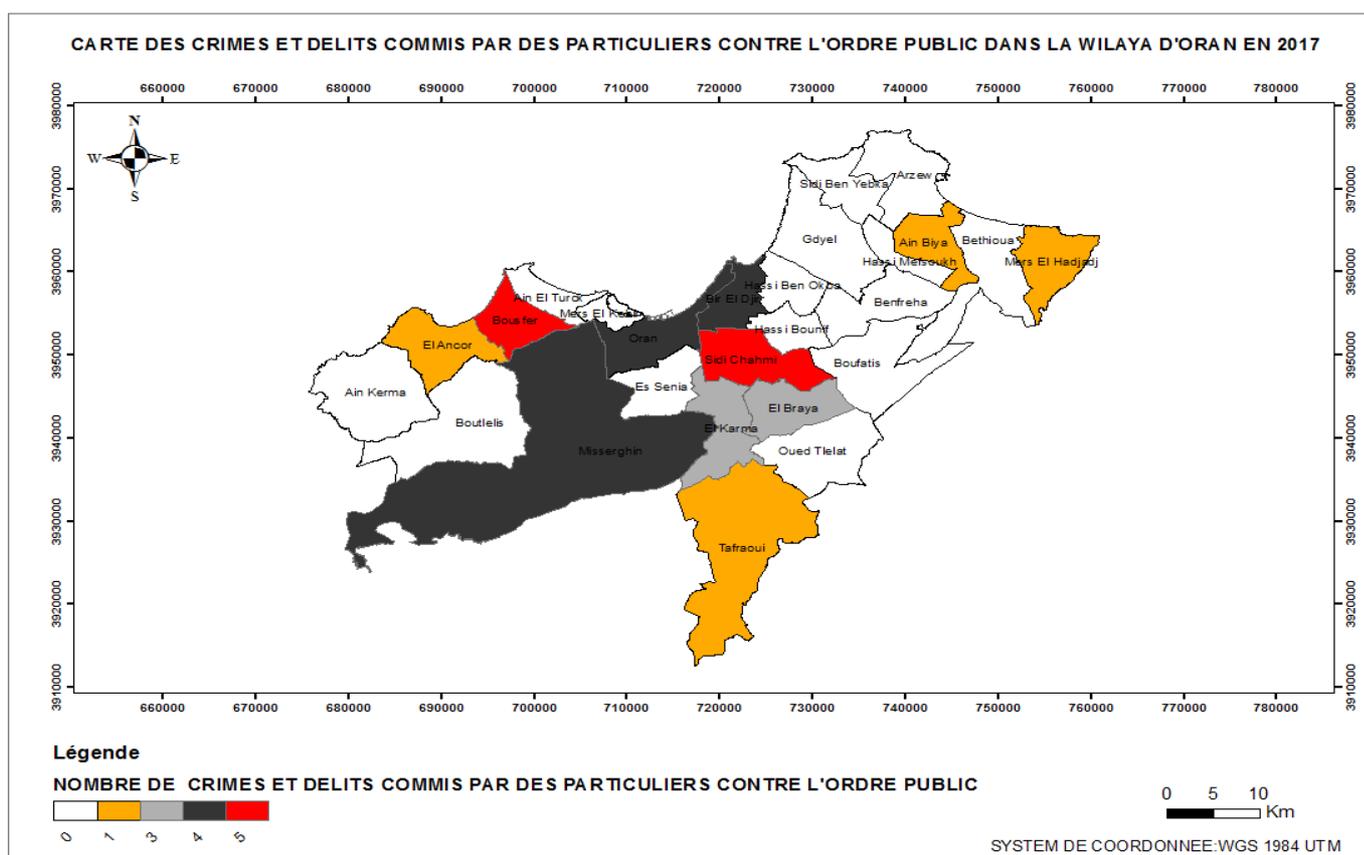


Fig.7 : Crimes et délits commis par des particuliers contre l'ordre public

<sup>3</sup> Tableau 4 : les crimes et délits enregistré dans la wilaya d'Oran en 2017 par mois

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### b. Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs :

Concernant ce type d'infractions, la wilaya d'Oran a enregistré 142 infractions, le nombre plus élevé a été enregistré dans la commune de Bousfer avec 23 infractions, en deuxième position la commune d'Oran (16 infractions), la commune de Bir Eldjir et la commune de Boutlelis (14 infractions). On a enregistré aucun crime et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs dans les communes Bethioua, Tafraoui, Sidi Benyebka et Ain Biya. Fig.8, le nombre plus élevé de ces crimes et délits a été enregistré en mois de février<sup>4</sup>.

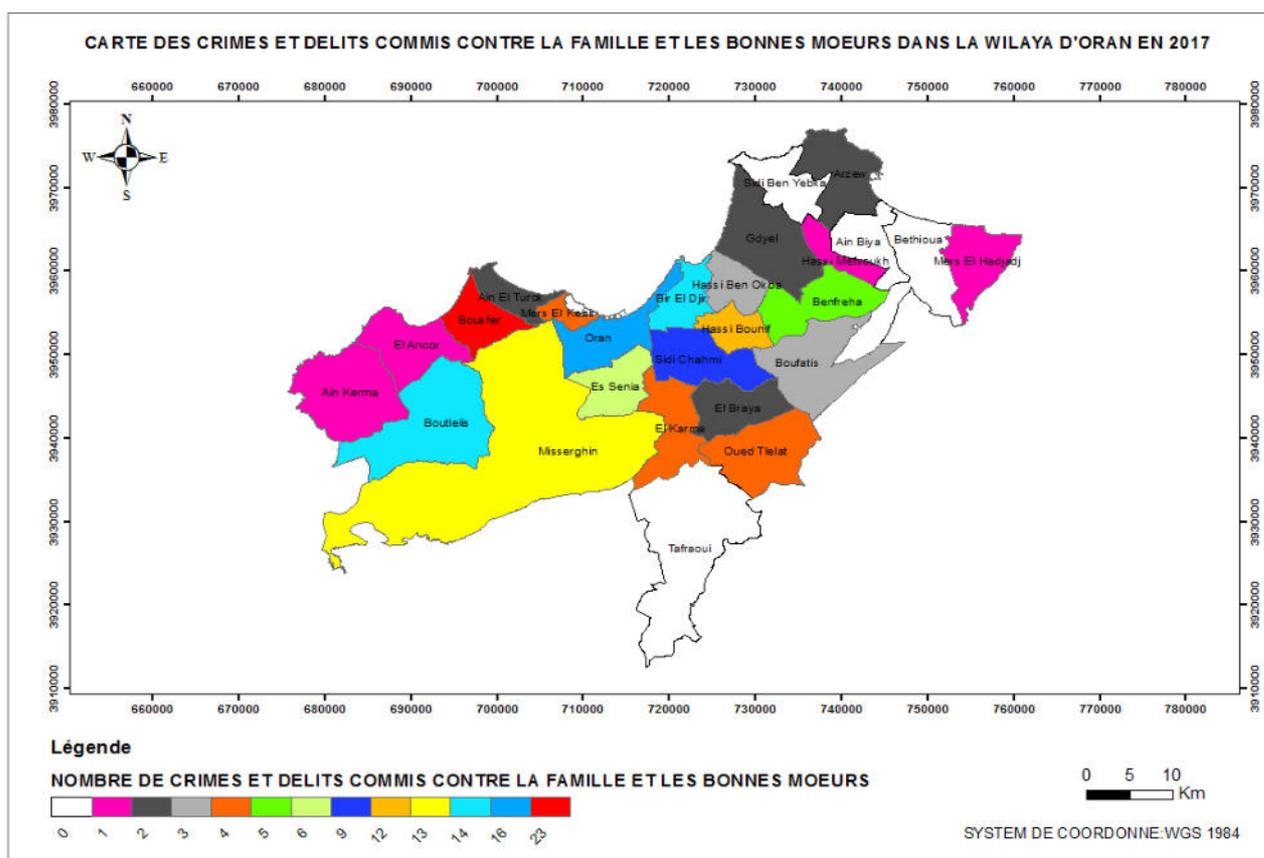


Fig.8 Crimes et délits commis contre la famille et les bonnes mœurs

<sup>4</sup> Tableau :4, Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### c. Crimes et délits commis contre la sécurité publique :

55 infractions ont été enregistrées, le nombre le plus élevé à été noté à la commune de Bir Eldjir (13 infractions) et la commune de Boutlelis (12 infractions) .On a enregistré aucun crime et délits commis contre la sécurité publique dans les communes de Es senia, Ain Kerma, Al Ançor, Hassi Ben Okba, Hassi Mefssoukh, Sidi Ben Yebka et Ain biya .Fig.9 ,le nombre plus élevé de ces crimes et délits a été enregistré en mois de septembre.<sup>5</sup>

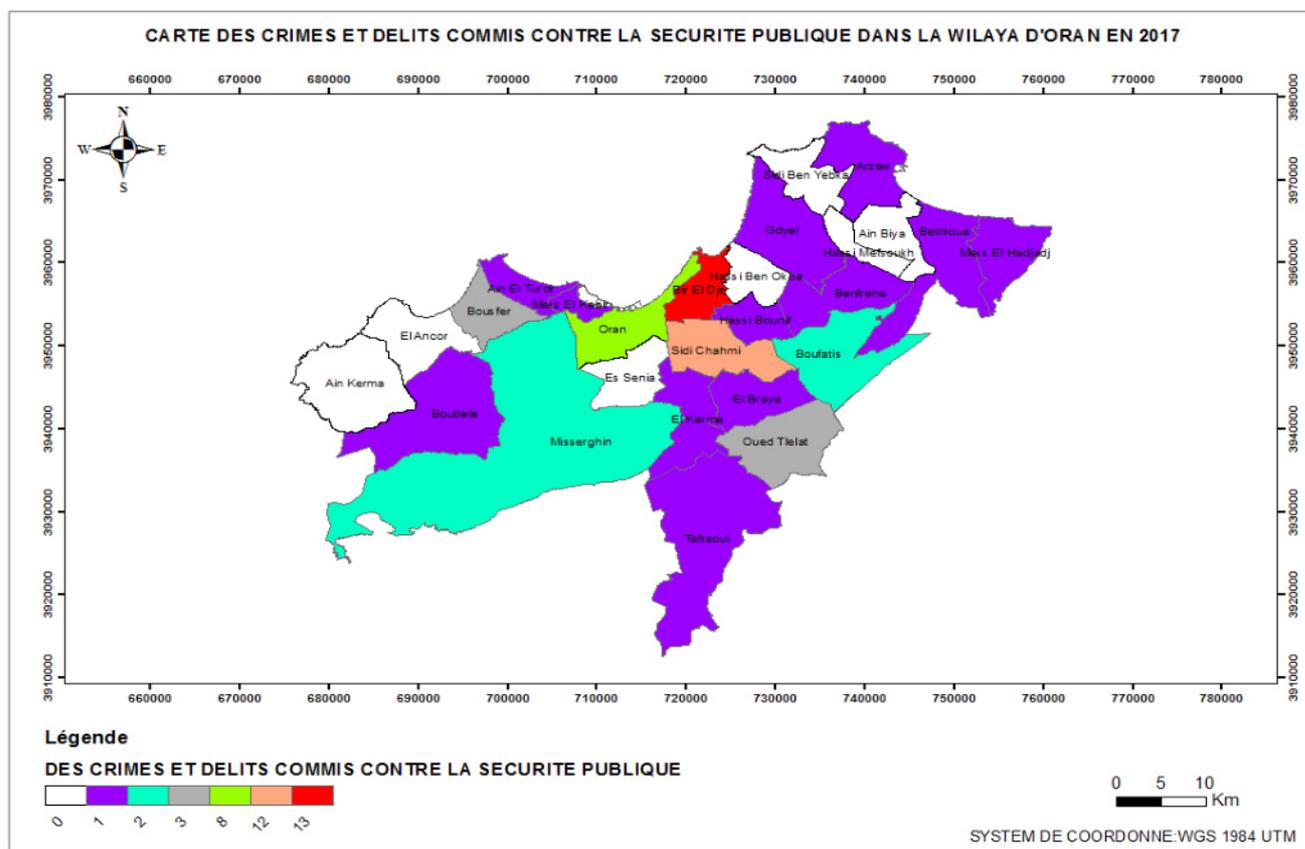


Fig.9 : Crimes et délits commis par des particuliers contre la sécurité publique

<sup>5</sup> Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### d. Crimes et délits commis contre les biens :

Pour les Crimes et délits commis contre les biens, la wilaya d'Oran à enregistré 684, le nombre le plus élevé a été enregistré dans la commune d'Oran (167 infraction) .On a enregistré aucun crime et délits commis contre les biens dans la commune de Sidi Ben Yebka ,Fig.10, le nombre plus élevé de ces crimes et délits a été enregistré en mois de juin.<sup>6</sup>

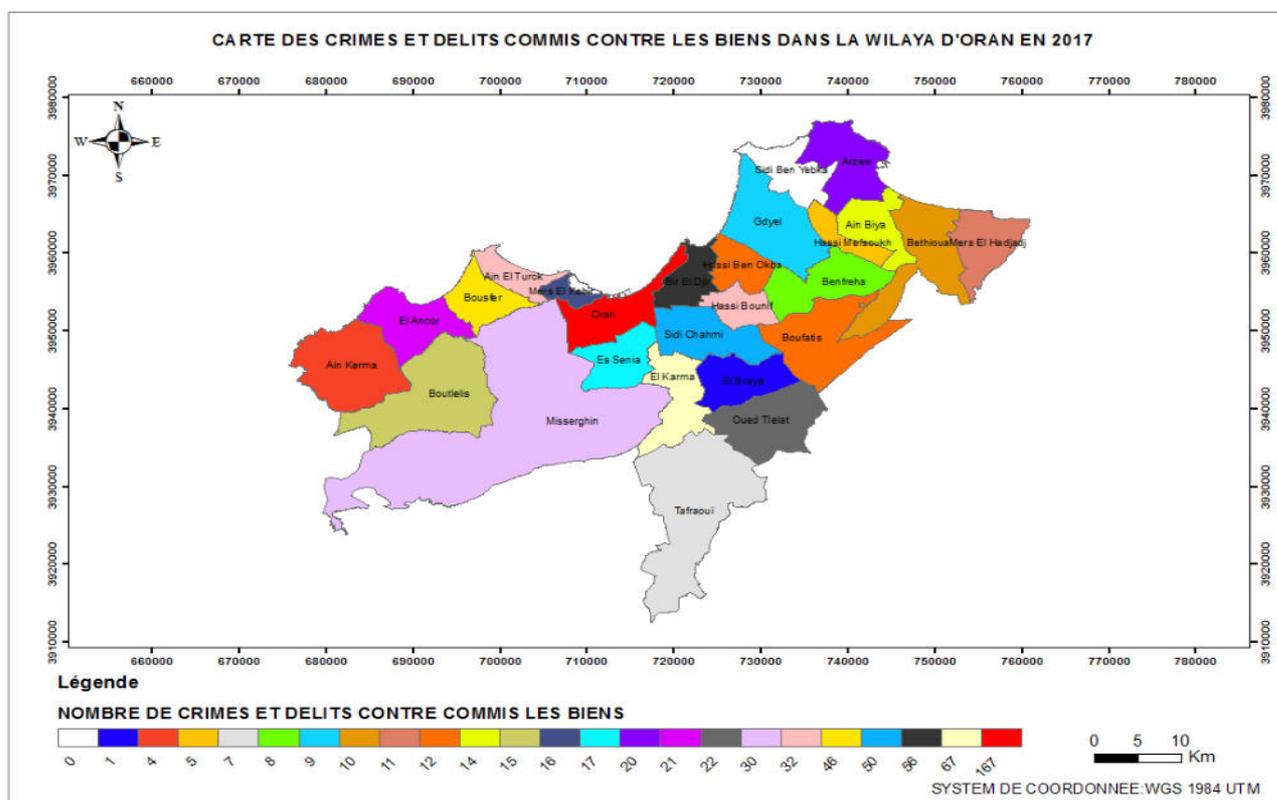


Fig.10 :Crimes et délits commis contre les biens

<sup>6</sup> Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### e. Crimes et délits commis contre les personnes :

La commune d'Oran a enregistré le nombre le plus élevé (225 infractions), un taux considérable par contre dans les autres communes il n'a pas dépassé 72 infractions, c'est le cas de la commune de Bousfer. Les communes d'Alańzor et Boutlelis n'ont enregistré qu'une seule infraction commise contre les personnes. Fig.11, le nombre le plus élevé de ces crimes et délits a été enregistré en mois de novembre<sup>7</sup>

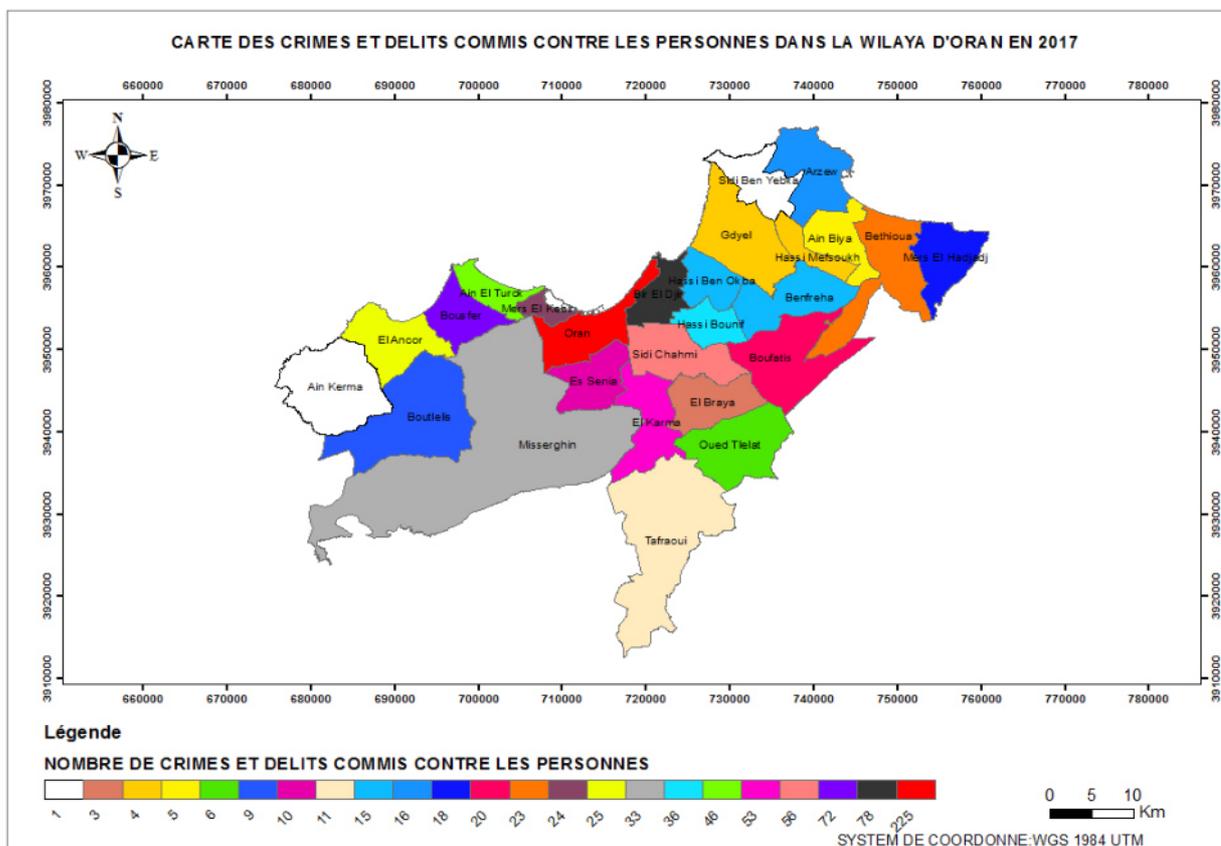


Fig.11 Crimes et délits commis contre les personnes

<sup>7</sup> Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### f. Infractions liées aux boissons alcooliques :

Pour les délits de boissons c'est la commune de Boussfer qui à enregistré le nombre plus élevé avec 120 infractions, suivi de la commune de Boutlelis (45 infractions). On a enregistré aucune infractions liée aux boissons alcooliques dans les communes de Mersa El Kbir, Ain Kerma et Sidi Ben Yebka .Fig.12, le nombre le plus élevé de ce type d'infractions à été enregistré durant le mois de février <sup>8</sup>.

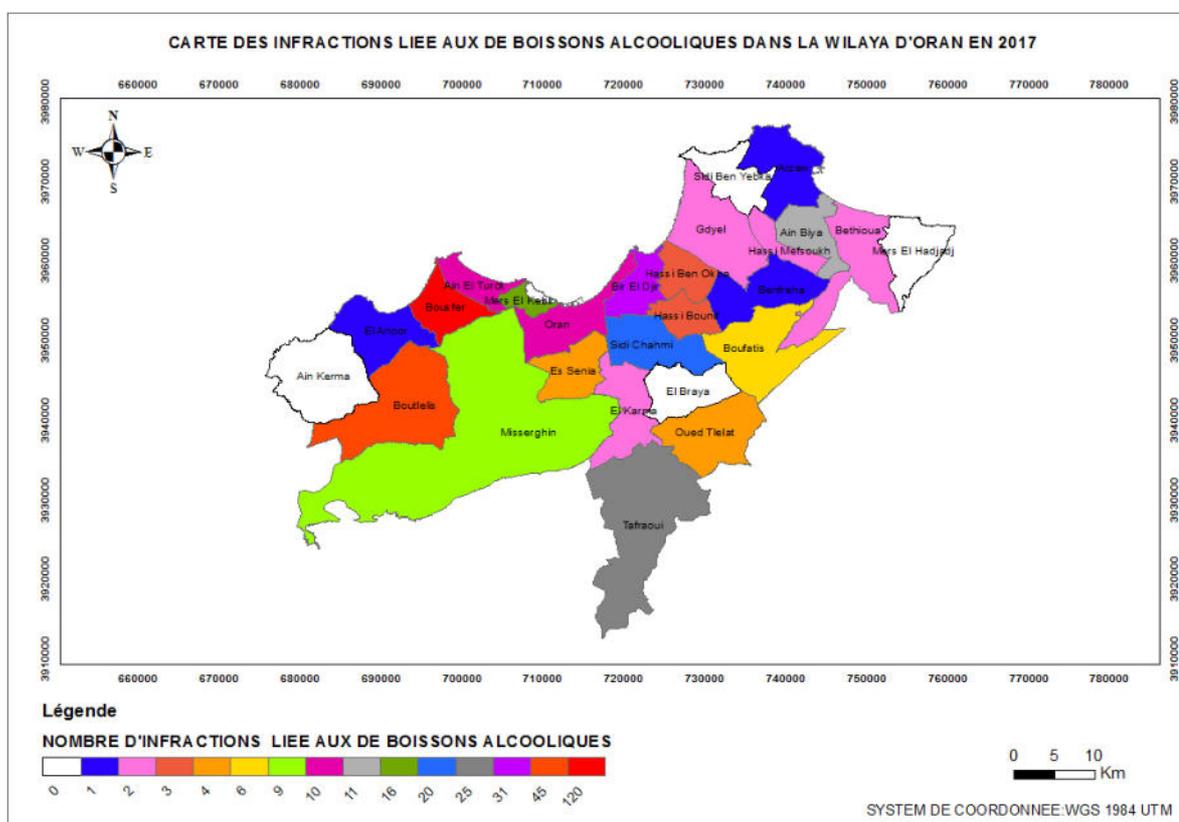


Fig.12 Infractions liées aux boissons alcooliques

Tableau :4 Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### g. Délits de contrebande :

Les délits de contrebandes sont quasi nul, sauf ceux enregistrés au niveau de la commune d'Oran , Oued Tlilet, Sidi Chahmi et Boutlelis (01infractions) pour les autres communes, on pas enregistré de délits de contrebande. Fig.13, le nombre le plus élevé a été enregistré en mois de septembre.<sup>9</sup>

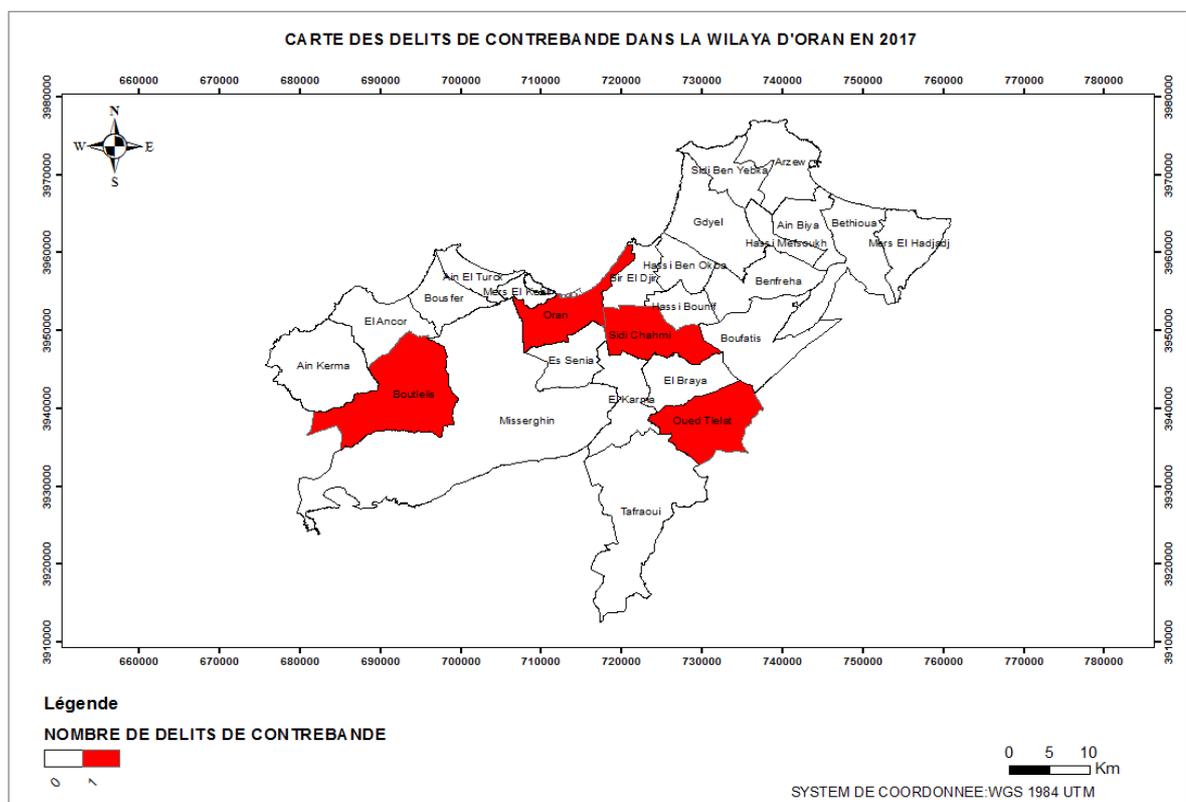


Fig.13 Délits de contrebande

<sup>9</sup> Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### h. Délits de port d'arme :

Pour le délit de port d'arme, c'est la commune d'Ain Kerma qui à enregistré le nombre le plus élevé (11 infractions), suivi de la commune de Bir Eldjir et Sidi Chahmi (09 infractions). Les communes de Hassi Mefssoukh, Sidi Ben Yebka et El Braya n'ont pas enregistré de délits de port d'armes. Fig.14, le nombre le plus élevé de délits du port d'arme à été enregistré en mois de juillet.<sup>10</sup>

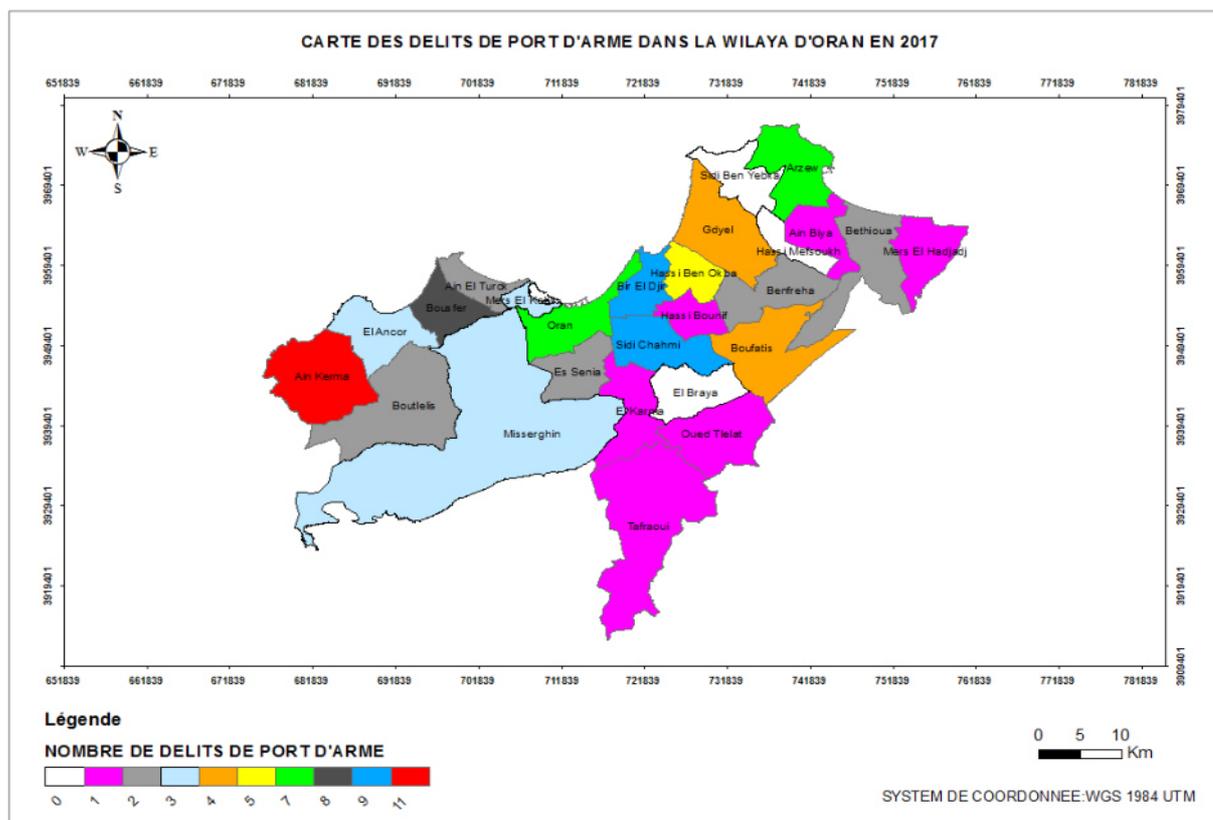


Fig.14 Délits de port d'arme

<sup>10</sup>Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### i. Délit de trafic de stupéfiants :

Les délits de trafic de stupéfiants ont enregistré leur nombre le plus élevé à la commune d'Oran (58 infractions) et la commune de Bir Eldjir (53 infractions), suivi de la commune d'Arzew et de Bousfer (30 infractions). Les communes de Tafraoui, Sidi Ben Yebka, Ain biya et El Braya n'ont pas enregistré de délits de trafics de stupéfiants ,Fig.15, le nombre le plus élevé de délits de trafics de stupéfiants a été enregistré en mois d'Octobre<sup>11</sup>

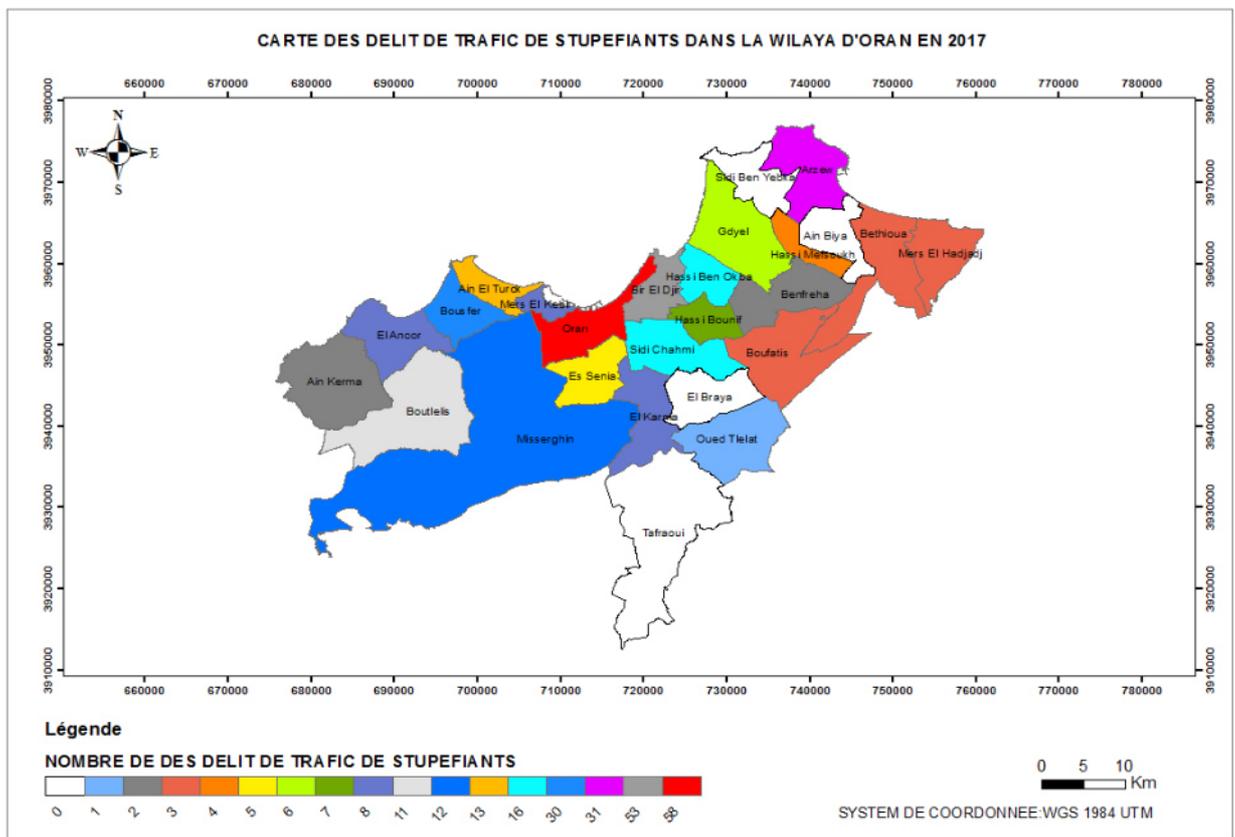


Fig.15 Délit de trafic de stupéfiants

<sup>11</sup> Tableau :4,Op.cit

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### 3. Classifications des infractions par saison

Tableau n°6 : les crimes et délits enregistrés dans la wilaya d'Oran en 2017 par saison

Nom de la commune	Hiver	Printemps	Été	Automne	Total
ORAN	123	94	119	160	<b>496</b>
GDYEL	11	3	4	10	<b>28</b>
BIR EL DJIR	94	44	44	76	<b>258</b>
HASSI BOUNIF	21	31	25	15	<b>92</b>
ES SENIA	6	11	9	18	<b>44</b>
ARZEW	18	23	15	22	<b>78</b>
BETHIOUA	9	9	13	10	<b>41</b>
MERS EL HADJADJ	8	19	7	2	<b>36</b>
AIN EL TURCK	1	6	9	3	<b>19</b>
EL ANCOR	12	19	11	18	<b>60</b>
OUED TLELAT	11	7	13	11	<b>42</b>
TAFRAOUI	8	7	3	28	<b>46</b>
SIDI CHAHMI	34	26	58	60	<b>178</b>
BOUFATIS	15	16	11	8	<b>50</b>
MERS EL KEBIR	28	18	10	16	<b>72</b>
BOUSFER	78	96	57	76	<b>307</b>
EL KARMA	24	41	51	23	<b>139</b>
EL BRAYA	3	0	4	3	<b>10</b>
HASSI BEN OKBA	11	18	8	17	<b>54</b>
BENFREHA	10	7	9	8	<b>34</b>
HASSI MEFSOUKH	4	4	7	1	<b>16</b>
SIDI BEN YEBKA	0	0	0	1	<b>1</b>
BOUTLELIS	41	31	10	16	<b>98</b>
AIN KERMA	24	38	32	12	<b>106</b>
AIN BIYA	9	9	7	7	<b>32</b>
MISSERGHIN	31	26	26	23	<b>106</b>
<b>Total général</b>	<b>634</b>	<b>603</b>	<b>562</b>	<b>644</b>	<b>2443</b>

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

Les classifications des infractions par saison dans la wilaya d'Oran pour l'année 2017 nous ont révélé ce qui suit :

### 1.1 La saison d'automne :

C'est la saison où on a enregistré le nombre le plus élevé des infractions (644 infractions), plus précisément dans la commune d'Oran (160 infractions) suivie par la commune de Bir Eldjir (76 infractions), et la commune de Bousfer (76 infractions).

Le nombre des infractions commises dans les communes d'El Braya, Ain Turck, Mers El Hadjadj, Hassi Mefsoukh et Sidi Benyebka n'ont pas dépassé 03 infractions. Fig.16.

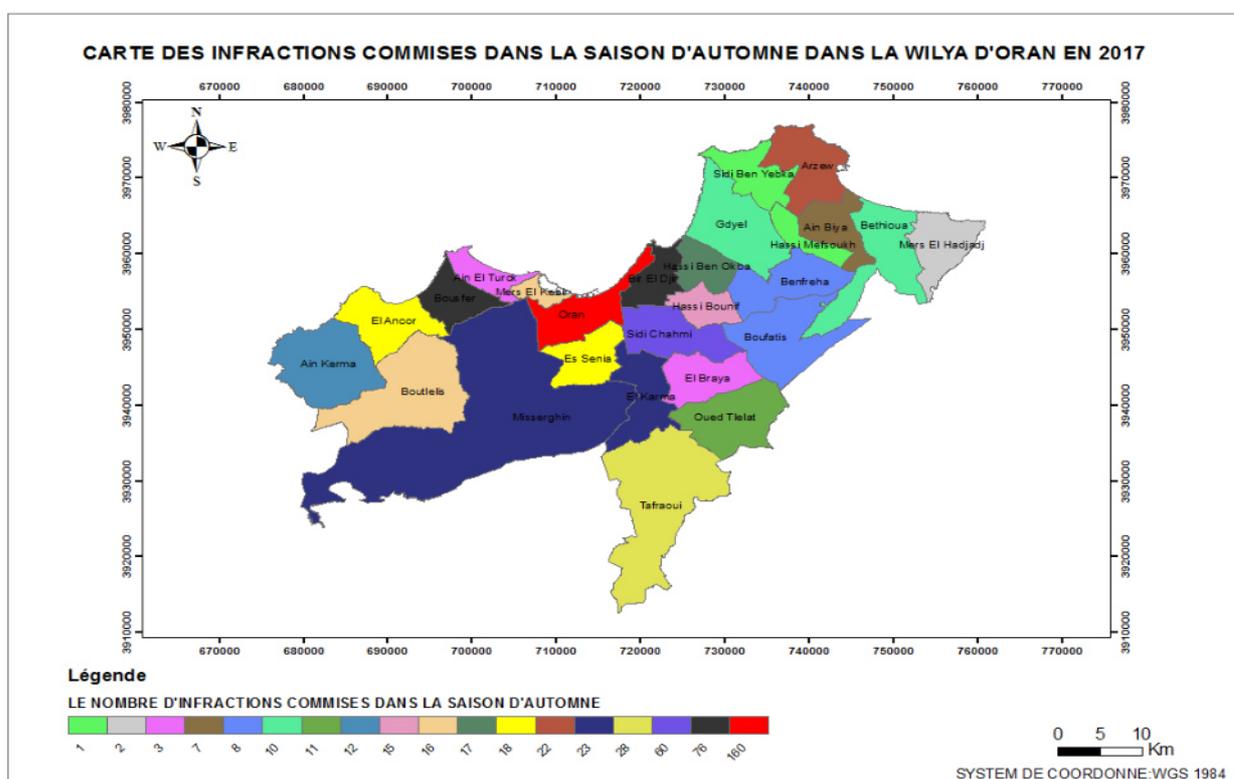


Fig.16 les infractions commises dans la saison d'automne

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### 1.2 La saison d'hiver :

Le nombre des infractions dans cette saison à atteint les 634 infractions après la saison d'Automne, c'est dans la commune d'Oran qu' on a enregistré le nombre le plus élevé des infractions (123 infractions) ,suivi par le commune de Bir Eldjir (94 infractions), et la commune de Bousfer (78 infractions ). On a pas enregistré d'infractions dans la commune de Sidi Ben Yebka Fig.17.

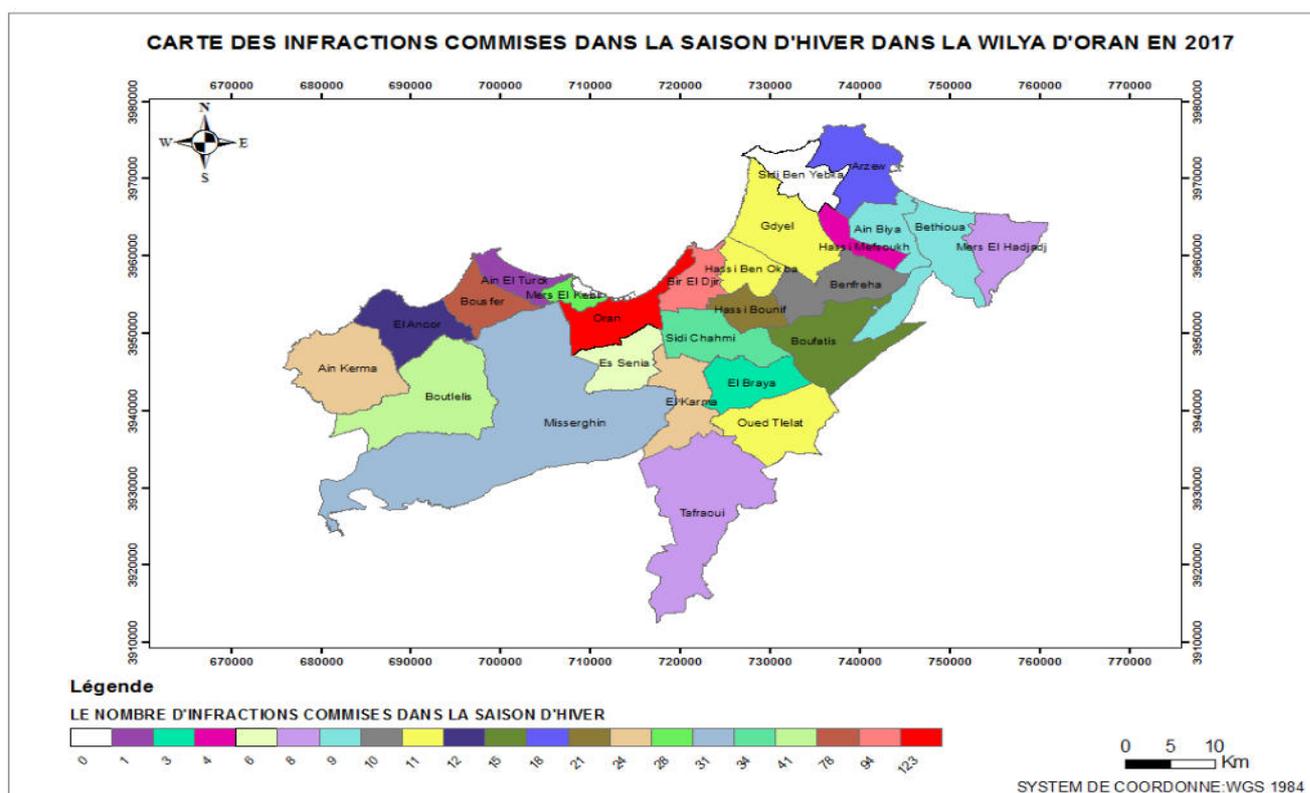


Fig.17 les infractions commises dans la saison d'hiver

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

### 1.3 La saison du printemps :

603 infractions ont été enregistré dans cette saison, localisées en premier lieu dans la commune de Bousfer ( 96 infractions),suivi de la commune d'Oran (94 infractions ) et la commune de BirEldjir (44 infractions) ,Pour la Commune de d'Elbraya et Sidi Ben Yebka on n'a pas enregistré d'infractions .Fig.18.

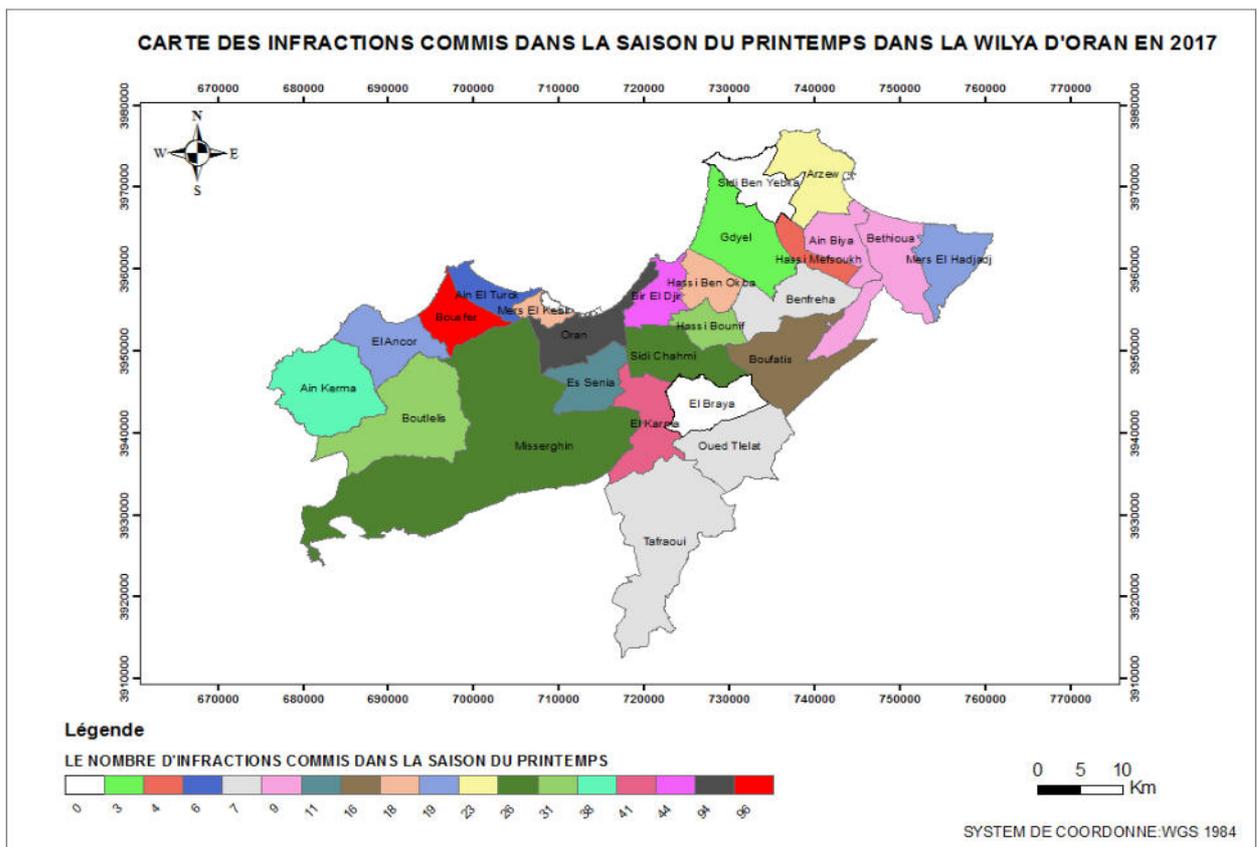


Fig.18 les infractions commises dans la saison du printemps

### 1.4 La saison d'été :

Le nombre le plus élevé des infractions a été enregistré dans la commune d'Oran (119 infractions ), suivi par la commune de Sidi Chahmi (58 infractions ) et la commune de Bousfer (57 infractions ) , On a pas enregistré d'infractions dans la commune de Sidi Ben Yebka Fig.19

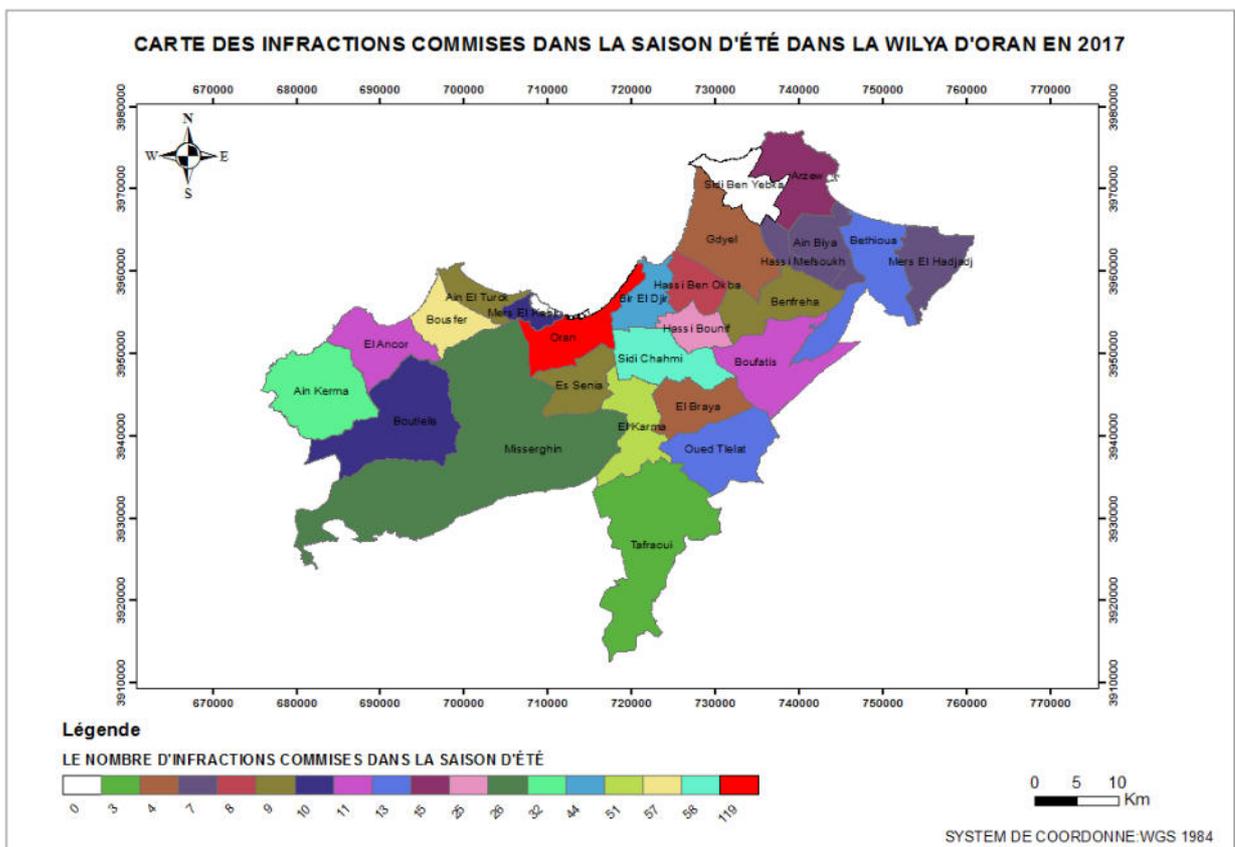


Fig.19 les infractions commises dans la saison d'été

## Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran

---

### Conclusion :

L'interprétation de ces chiffres nous montre que la commune d'Oran et la commune de Bousfer sont les communes les plus touchées par la criminalité, ce phénomène peut s'expliquer par des facteurs qu'a connu la totalité de la région ,et par d'autres facteurs spécifiques à ces deux communes : L'augmentation des délits et des crimes est liée à l'évolution démographique qu'à connu la wilaya d'Oran ,et l'accroissement de la mobilité des personnes en raison du développement des voies de communication (routes, autoroutes) , et aussi le renouement avec les sorties après le retour de la paix et de sécurité, en plus La miniaturisation des produits (des produits de petite taille, mais qui coûtent cher), a encouragé les délinquants, ou ceux qui font leur entrée dans la délinquance, à procéder aux vols, c'est la facilité et l'accessibilité. A cela s'ajoute le fait que la situation socio-économique des algériens s'est nettement améliorée, au point où ils ont acquis plusieurs objets de valeur présentant des opportunités de crimes faciles à saisir.

Ce qui caractérise également la nouvelle criminalité dans la wilaya d'Oran , c'est le fait qu'elle est inégalement répartie sur le terrain . elle se concentre, comme on vient de le citer dans quelques communes comme la commune d'Oran et Bousfer, ou elle se développe beaucoup plus dans les quartiers défavorisés, ou on a pas pu localiser l'emplacement exact des infractions commises dans ces quartiers a cause du manque de données de localisation.

La commune d'Oran compte 709198 habitants (statistiques 2017) ,ce qui représente près de 37% de la population de la wilaya d'Oran, avec un taux de chômage qui avoisine le 42% . En plus des facteurs cités précédemment ont participé à l'augmentations du nombre de crime de la commune d'Oran, qui a connu un accroissement massif dans le domaine du bâtiment, cet

### **Chapitre III : La criminalité dans la wilaya d'Oran**

---

accroissement a engendré avec lui l'arrivé de la main d'œuvres locale et étrangère ,conséquence directe de cet accroissement la prolifération des bidonvilles aux alentours de la ville.

Pour la commune de Bousfer, qui se situe à 20 km du chef lieu de la wilaya d'Oran, pour une population de 21114 habitants qui représente 1,06 de la population de la wilaya d'Oran ,et un taux de chômage de 1.39.% , elle compte plus de crimes et délits que les autres communes, cette hausse de criminalité peut s'expliquer par la nature de la commune qui est une commune côtière, connue pour ces plages qui attirent les estivants de partout, ce qui favorise le vol et l'agression, en plus la commune n'a pas connu un réel développement ce qui concerne les infrastructures de bases comme les écoles, réseaux routiers, sauf quelques programmes de logement qui sont en retard ou a l'arrêt, d'ailleurs les habitants de la régions ont manifesté leurs mécontentement à plusieurs reprises.

Il est à noter que l'absence des données (sur les délits et les crimes) dans certaines communes ne signifie pas l'absence de crimes et délits mais c'est le manque d'enregistrement de données qui en est la cause de cette absence.

**CONCLUSION**  
**GENERALE**

### Conclusion générale :

Après avoir exposé brièvement la situation géographique et socio-économique dans la wilaya d'Oran et la criminalité en Algérie et la ville d'Oran, nous avons procédé à la réalisation et l'analyse des cartes des infractions commises dans cette wilaya ; ce qui nous a permis de constater qu'il y a une répartition inégale de la criminalité et des facteurs qui influent sur cette répartition.

Par ailleurs, on a observé que la criminalité algérienne d'aujourd'hui, revêt le caractère d'une « criminalité utilitaire » représentée par des vols, cambriolages et agressions sur la voie publique. La prostitution et la pédophilie y occupent également une place importante. Ce constat n'est pas propre à l'Algérie. En effet, plusieurs criminologues avaient déjà établi l'existence d'une corrélation positive entre le nombre d'habitants et l'importance de la criminalité. Emile Levasseur, avait déjà observé il y a plus de cent ans, à propos des villes françaises que « les villes fournissent beaucoup plus d'occasions pour tenter le malfaiteur ». La concentration des biens et des richesses produit en effet des opportunités criminelles qui attirent les délinquants et l'on ne s'étonne pas dès lors, de voir le taux des vols par exemple, plus élevé en ville qu'en campagne.

La multiplication des sollicitations criminelles caractérisant les villes urbaines trouve aussi son origine dans ce que l'on appelle « l'anonymat » et « l'indifférence des interactions individuelles ». Cet anonymat affaiblit évidemment les contrôles sociaux, ce qui favorise naturellement la commission des infractions. Non seulement il avantage l'impunité des infracteurs, mais il encourage aussi le refus et la néantisation de l'autre en tant qu'entité respectable. Ainsi, le vol par exemple, s'opère aujourd'hui presque uniquement en ville, où les victimes passantes sont peu protégées, suffisamment nombreuses et porteuses de biens faciles à voler (téléphones portables, bijoux, argent liquide, etc.). De plus, l'indifférenciation en milieu

urbain accroît l'individualisme et l'isolement des personnes, et on ne compte plus les cas où les témoins d'une agression sont restés passifs.

Un autre facteur lié au phénomène de l'urbanisation, lui-même en relation avec l'accroissement de l'industrialisation; c'est l'exode rural : qui est parmi les facteurs d'augmentation de nombre de crime, recherche du travail et la fuite d'une vie rurale, marquée par des conditions extrêmes et difficiles, ont engendré une croissance démographique conséquente. Les conséquences souvent déplorables de ce développement démographique sont très connues : manque d'hygiène, augmentation du chômage et de la pauvreté, ou encore l'exploitation des ouvriers campagnards.

Grâce à la cartographie criminelle, on va pouvoir intervenir sur des cas très concrets. On va intervenir dans les enquêtes, pour aider les enquêteurs à retrouver par exemple un criminel en cavale. On va aussi pouvoir prévenir certains crimes : la géomatique permet notamment, sur les bases des données enregistrées, d'établir que certaines zones sont plus propices aux infractions précises à certaines époques

# **BIBLIOGRAPHIE**

1. Agence nationale de développement du tourisme , Plan d'aménagement touristique des zet: cap blanc, les andalouses Avril 2015,
2. Annuaire Statistique : Direction de Planification et Suivi Budgétaire 2017
3. Forum d'El Moudjahid du 12/11/2018 disponible sur le site [www.elmoudjahid.com](http://www.elmoudjahid.com) › actualites consulté le 29/6/2019
4. Houari, Benmazouz, Défense sociale et politique Criminelle en Algérie,2016 disponible sur : le site [www.univ-oran2.dz](http://www.univ-oran2.dz) › these\_memoires › FDSP › Magister › TMDSP-3 consulté le 5/5/2019
5. l'Ordonnance n° 75-26 du 29 avril 1975 relative à la répression de l'ivresse publique et à la protection des mineurs contre l'alcoolisme)
6. La constitution de la république algérienne démocratique populaire de l'année 1996 , publié par le décret présidentiel n°96-432 , modifié par la loi 02-09 et la loi 08-19
7. Numbeo.<https://fr.numbeo.com/criminalit%C3%A9/classements-actuels>, consulté le 22/07/2019
8. OCQUETEAU Frédéric, Définition de la criminalité consulté le 15/03/2019 disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/criminalite/>
9. OUABRI ,Farid ,Les Annales De l'Université d'Alger 1 N° 25 - Tome 01 Juillet 2014, Criminalité en Algérie et politique criminelle : la prévention situationnelle une nouvelle voie pour la lutte contre la délinquance consulté le 12/03/2019 disponible sur le site : <https://www.univ-alger.dz> › images › Les annalesT1
10. Pier-Olivier Tremblay, Géomatistlon des vols d'automobiles et de camions légers à Sherbrooke et à Roussillon, Août 2006 disponible sur le site <https://core.ac.uk> › download › pdf, consulté le 29/12/2018

11. République algérienne démocratique et populaire, Code pénal 2015  
disponible sur : le site <https://www.joradp.dz> › trv › fpenal ,consulté le  
4/4/2019
12. Serge Colombié, Cartographie de la criminalité au Québec: une  
tentative d'état des lieux, Mars 2009 disponible sur : le site  
[www.crime-prevention-intl.org](http://www.crime-prevention-intl.org) › fileadmin › user\_upload ›  
Publications consulté le 4/4/2019
13. Thomassin, Karl, BULLETIN D'INFORMATION SUR LA  
CRIMINALITÉ ET L'ORGANISATION POLICIÈRE, Volume 2, no  
2 , Décembre 2000 , p.3

## **Résumé :**

L'approche géographique et l'intérêt pour la recherche criminelle, ont considérablement augmentés au cours de ces dernières décennies, en raison du fait que le crime ne peut pas être séparé du milieu où il a été commis.

le SIG est un élément d'accompagnement essentiel dans les programmes de sécurité intérieure d'un pays et ce, aussi bien pour la protection des personnes, des biens que des infrastructures.

Dans cette recherche, le point sera mis sur les aspects majeurs tels que les aspects socio-économiques, les aspects démographiques et les aspects géographiques de la criminalité dans la wilaya d'Oran.

## **Mots clés :**

Criminalité, infraction, SIG, Arcgis, Mapinfo, cartographie criminelle, espace géographique, étude socio-économique, Oran, aspect démographique, aspect géographique .